

PROJETER L'INTIMITÉ

L'ARCHITECTURE DU LOGEMENT SOCIAL À L'ÉCHELLE DES INDIVIDUS

Projeter l'intimité :
L'architecture du logement social à l'échelle des individus
Livre 2 - Analyse de cas

Victor Sitavanc
Suivi par le Prof. Vincent Kaufmann
et Guillaume Drevon - LASUR EPFL



2024, Victor Sitavanc

Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution (CC BY <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>). Les contenus provenant de sources externes ne sont pas soumis à la licence CC BY et leur utilisation nécessite l'autorisation de leurs auteurs.



SOMMAIRE

LIVRE 1

Avant propos

Introduction

I. L'Intimité

Définition

Cultures de l'intime

Evolution en Europe

Affirmation de l'identité

Echelles d'intimité

Autres formes d'habitat

Enjeux architecturaux

II. Le logement social

Définition(s)

Prémices

Enjeux de l'après-guerre

Cadre de recherche

Lois et politiques en Europe

Rôle de l'architecture

III. Synthèse théorique

LIVRE 2

Cas d'étude 7

Introduction Analyse 25

I. Ville et vue 27

II. Extérieur et distribution 39

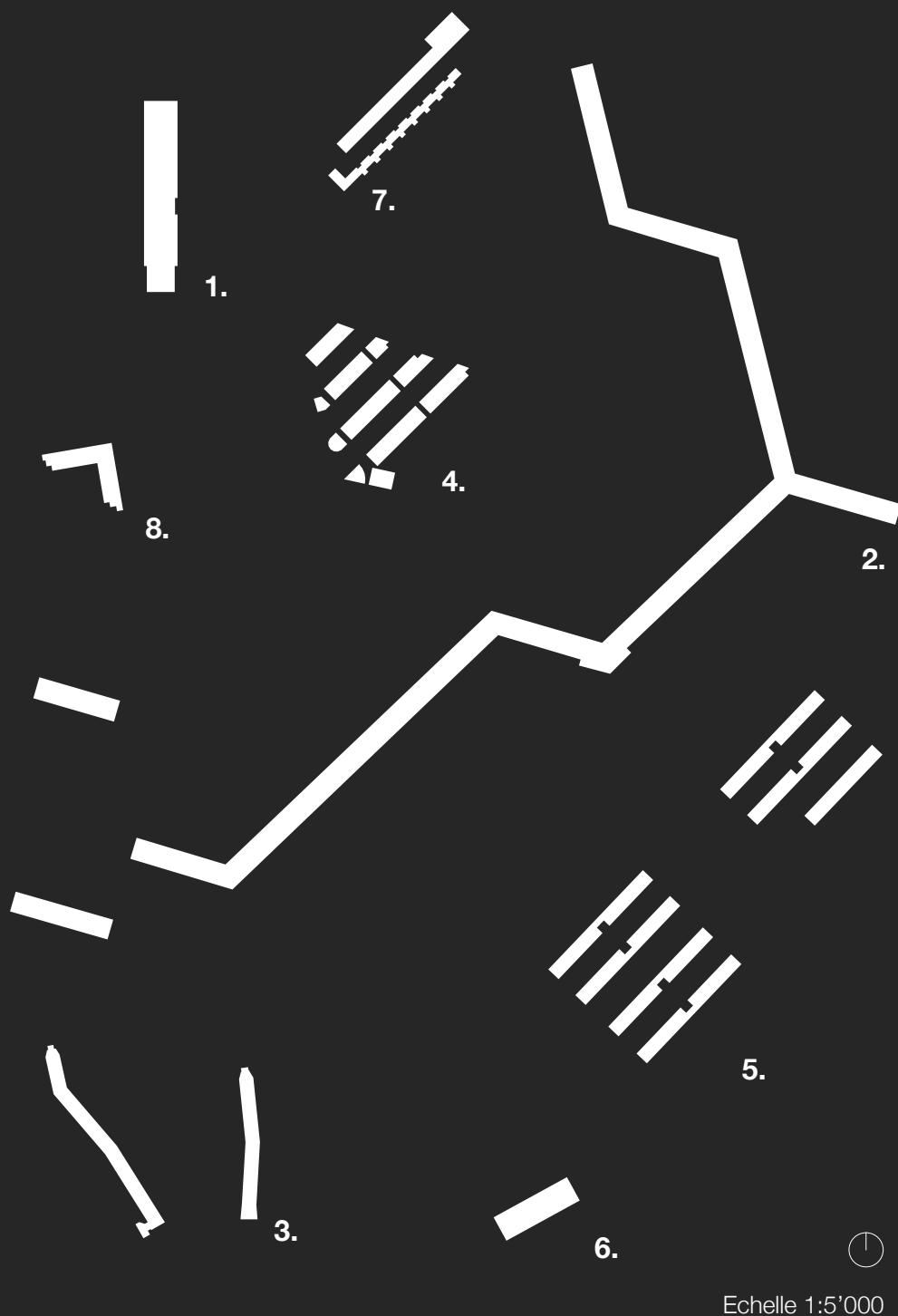
III. Logement et décroissement 59

IV. Flexibilité et usages 79

V. Conclusion générale 99

Bibliographie 109

Annexes 115



Cas d'étude

Une présélection de projets a été effectuée avant d'être réduite aux cas présentés ci-dessous. La liste complète préliminaire se trouve en annexe à la page 115. L'objectif de cette sélection consiste à conserver des projets aux échelles variées, du grand ensemble au petit lotissement, à différentes périodes et dans divers pays depuis 1950, et réalisés par des architectes impliqués dans la thématique du logement social.

- | | |
|--|----|
| 1952 - Cité Radieuse, Le Corbusier, FR | 1. |
| 1971 - Cité du Lignon, George Addor, CH | 2. |
| 1972 - Robin Hood gardens Alice & Peter Smithson, UK | 3. |
| 1977 - Ensemble Bouça, Álvaro Siza, PT | 4. |
| 1999 - Singels 2, HvDH, NL | 5. |
| 2005 - Cité manifeste, Lacaton Vassal, FR | 6. |
| 2017 - Dujardin Mews, Karakusevic Carson, Maccleanor, UK | 7. |
| 2019 - Logements Unité(s), Sophie Delhay, FR | 8. |

NB L'ensemble des plans, dessins et schémas qui suivent ont été redessinés par l'auteur

Cité Radieuse - Unité d'habitation

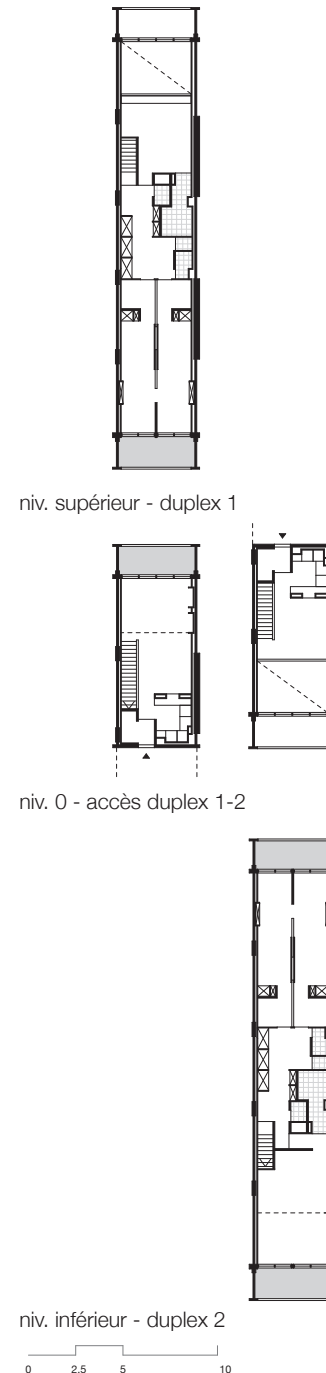
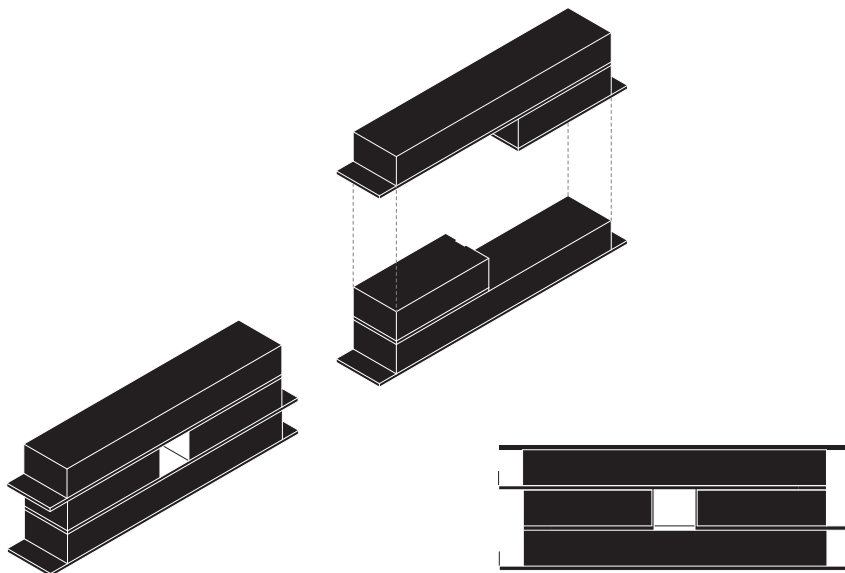
Architecte : Le Corbusier

Réalisation : 1952

Lieu : Bd Michelet, Marseille, France

Nombres de logements : 337

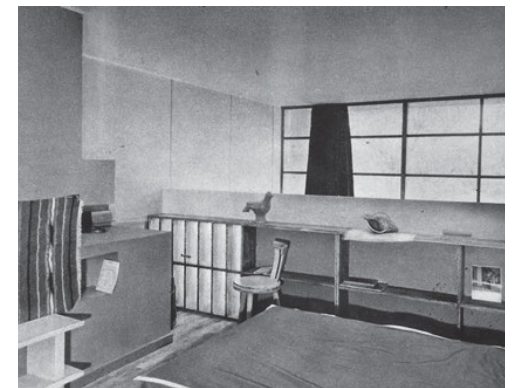
Construite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, face à une croissance démographique en plus de la pénurie de logements, l'Unité d'habitation du Corbusier est mandatée par le Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, et ce dès juin 1945. Le Corbusier a donc l'opportunité de mettre à profit un grand nombre de ses idées relatives au logement. L'accent collectif du bâtiment porte surtout sur la rue de circulation intérieure, le toit terrasse et leurs équipements communs. Les logements sont eux constitués de 23 types différents, principalement en duplex traversants.



1. Vue sur la cuisine et l'entrée de l'appartement
Photographie : Sbriglio et Le Corbusier, *Le Corbusier: l'unité d'habitation de Marseille*. © Archives Fondation LeCorbusier



2. Espaces extérieurs privés en simple hauteur
Photographie : Sbriglio et Le Corbusier, *Le Corbusier: l'unité d'habitation de Marseille*. © Archives Fondation LeCorbusier



3. Vue d'une chambre sur la double hauteur
Photographie : Sbriglio et Le Corbusier, *Le Corbusier: l'unité d'habitation de Marseille*. © Archives Fondation LeCorbusier

Cité du Lignon

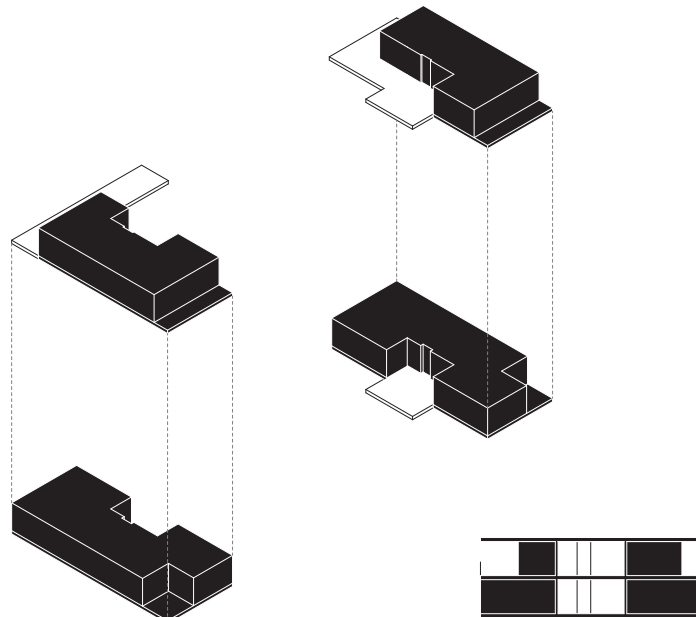
Architecte : George Addor

Réalisation : 1971

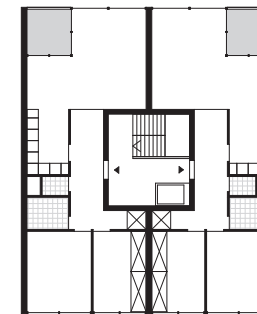
Lieu : Vernier, Genève, Suisse

Nombres de logements : 2780

Le projet de la Cité du Lignon est lancé en 1962, par l'État de Genève, sur un terrain agricole, initialement prévu pour 10'000 habitants. Grâce à sa densité et à sa hauteur, l'emprise au sol est inférieure à 10% du terrain. Un système de coursives permet de relier les paliers et donne ainsi accès à tous les espaces collectifs dans les étages. Parallèlement, il permet à l'ensemble des logements d'être traversants et de également de conserver un rez totalement ouvert à l'exception de noyaux de circulation. Aujourd'hui, la cité compte environ 6500 habitants et est classée par Genève au rang de monument.



étage avec coursive - 2 logements



étage type - 2 logements



7. Loggias donnant sur le séjour d'un appartement type
Photographie : Patzrick Wicht, Des logements de qualité à loyers abordables dans les grands ensembles



8. Espace cuisine et hall d'entrée vus depuis le séjour
Source : Distinction Romande d'architecture - Dra5.ch



9. Vue depuis une coursive de distribution côté parc
Photographie : Patzrick Wicht, Des logements de qualité à loyers abordables dans les grands ensembles

Robin Hood Gardens

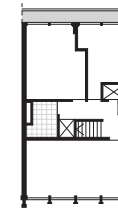
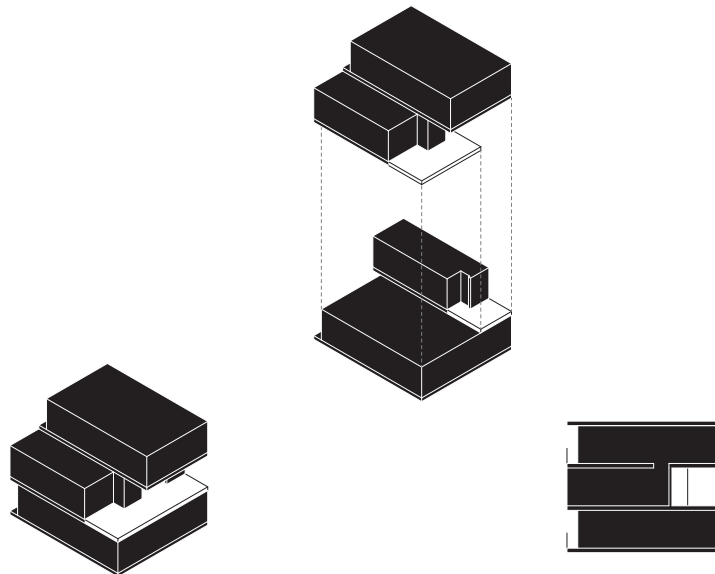
Architecte : Alice et Peter Smithson

Réalisation : 1972

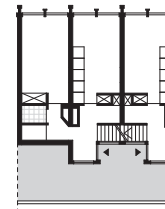
Lieu : Poplar, Londres, Angleterre

Nombres de logements : 213

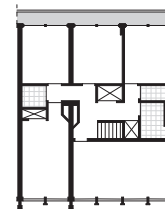
Le projet, ordonné par le Grand conseil de Londres, organisme municipal principal de Londres, a de nombreuses similarités avec d'autres projets de logements sociaux conçus en Angleterre dans les années 1960. La construction d'une grande quantité de logements sociaux est alors mandatée par la municipalité en Angleterre. L'articulation des barres pliées et les coursives de distribution rythment les deux bâtiments. Aujourd'hui, la barre Ouest a été démolie, après des années de débat, et le même sort attend probablement la seconde, pour le moment toujours habitée.



niv. supérieur - duplex 1



niv. 0 - accès duplex 1-2



niv. inférieur - duplex 2

0 2.5 5 10



10. Vue sur le hall d'entrée et la cuisine d'un logement
Photographie : The Smithson Family Collection © Photo Peter Smithson



11. Coursive desservant l'ensemble des logements de l'étage
Photographie : <http://kvadratinterwoven.com> © Photo Anthony Palmer



12. Espace de vie d'un logement
Photographie : The Smithson Family Collection © Photo Sandra Lousada

Ensemble Bouça

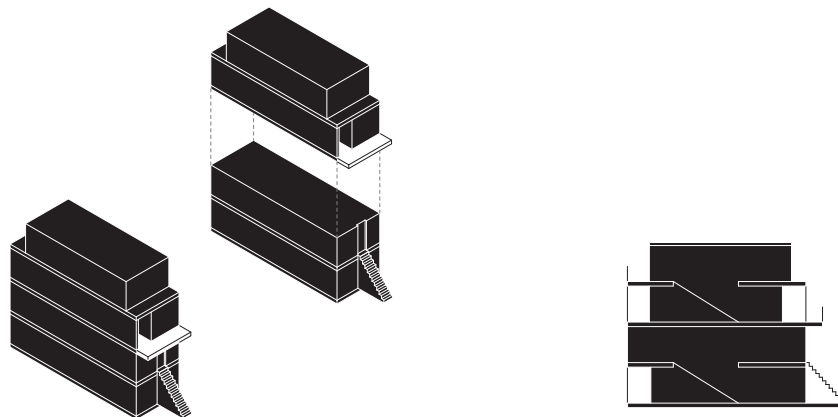
Architecte : Alvaro Siza

Réalisation : 1977

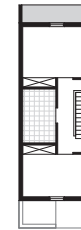
Lieu : Rua do Melo, Porto, Portugal

Nombres de logements : 128

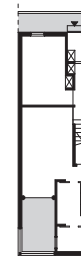
Créé lors de la chute de la dictature de Salazar en 1973 au Portugal, le collectif du SAAL (Service local de soutien ambulatoire) se fixe pour mission de répondre au besoin de logements abordables. L'ensemble proposé par Alvaro Siza est constitué de 4 barres distinctes, sur une parcelle à la limite entre la densité de Porto et les voies ferrées existantes. En raison de troubles politiques après la fin de la dictature, le projet sera interrompu en 1977 avant d'être terminé par Siza en 2002, adaptant certaines parties du projet selon les retours des habitants.



niv. supérieur
appt 2



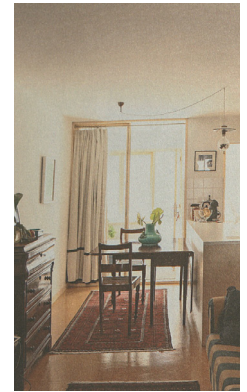
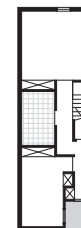
niv. inférieur
appt 2



niv. supérieur
appt 1



niv. inférieur
appt 1



13. Panneaux mobiles face à la coursière et espace de séjour
Photographie : Mosayebi et Kraus, The Renewal of Dwelling.



14. Escaliers d'accès aux logements et espaces végétalisés
Photographie : Mosayebi et Kraus, The Renewal of Dwelling.



15. Vue depuis le séjour organisé en longueur sur la loggia
Photographie : 2019.openhouseporto.com

Singels 2

Architecte : HvDh

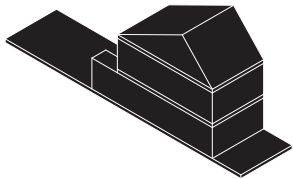
Réalisation : 1999

Lieu : Ypenburg, LaHaye, Pays-bas

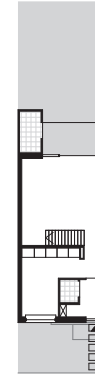
Nombres de logements : 122



En 1997, les municipalités de Nootdorp et Rijswijk décident de réaménager le site de l'ancienne base aérienne de Ypenburg, à La Haye. Au sein de cet immense projet de création de logements abordables et de développement urbain, le programme consiste en 6 barres, organisées le long de 3 rues d'accès. Les types de logements, pratiquement identiques, s'organisent sur 3 niveaux et disposent de courettes d'entrée et d'espaces extérieurs de jardins sur l'arrière, à l'image de constructions contiguës traditionnelles.



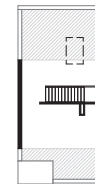
niv. 0



niv. +1



niv. +2



16. La régularité typologique visible en façade
Photographie : Hans Van Der Heijden Architecten



17. Vue depuis la rue d'accès au logements
Photographie : Hans Van Der Heijden Architecten



18. Aménagement des courettes d'entrée donnant sur rue
Photographie : Google maps

Cité Manifeste

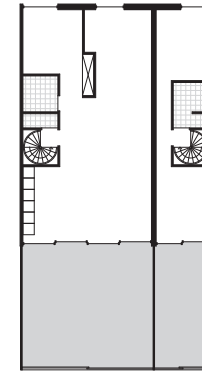
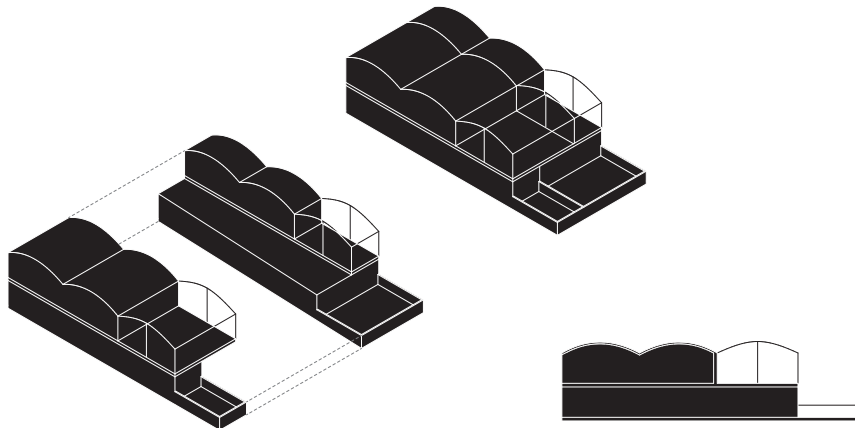
Architecte : Lacaton Vassal

Réalisation : 2005

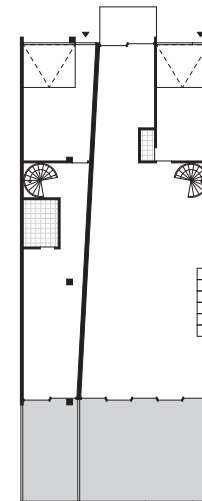
Lieu : Pass de l'Orme, Mulhouse, France

Nombres de logements : 14

Le projet, situé sur une parcelle destinée à des logements sociaux uniquement, fait partie d'un grand plan réunissant des projets de plusieurs bureaux d'architectes, mandatés par la SOMCO, plus vieille société d'HLM de France. L'objectif des architectes dans ce cas est de développer, à coûts égaux, des logements à la surface largement supérieure aux normes en place. Alliant béton et structure légère de serres en acier, 14 logements en duplex sont proposés, disposant chacun d'espaces extérieurs au rez et à l'étage.



niv. supérieur - types 1-2



niv. inférieur - types 1-2



19. Espace de séjour - niv. inférieur type 2
Photographie : © Lacaton Vassal



20. Espace extérieur - niv. supérieur type 1
Photographie : © Lacaton Vassal



21. Vue sur l'espace extérieur - niv. supérieur type 2
Photographie : © Lacaton Vassal

Dujardin Mews

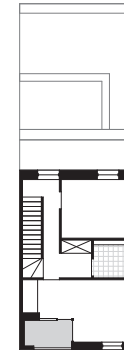
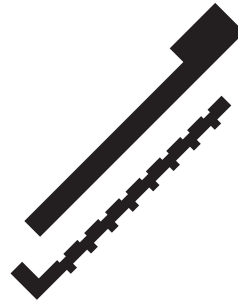
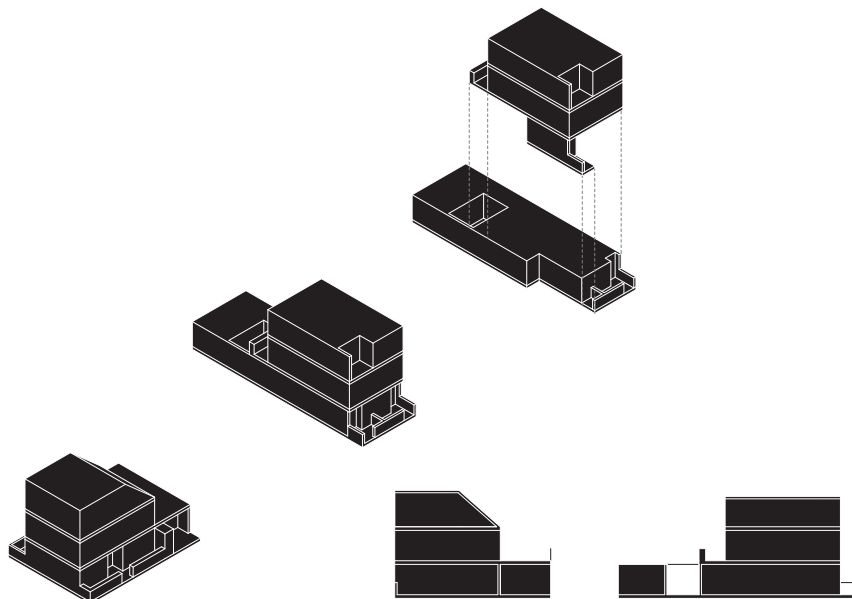
Architecte : Karakusevic Carson
et Maccreanor Lavington

Réalisation : 2017

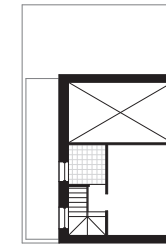
Lieu : Enfield, Londres, Angleterre

Nombres de logements : 38

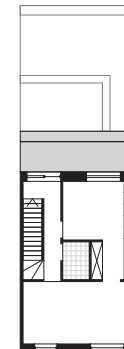
Situé dans la circonscription de Enfield, proche de Londres, il s'agit du premier programme de logement social lancé par la municipalité en presque 40 ans. La composition du projet, qui s'attelle à proposer une grande mixité avec 4 types de logements différents, met en place un grand nombre d'espaces extérieurs pour chaque logement. La moitié du projet correspond à des logements directement subventionnés là où l'autre moitié voit ses loyers contrôlés par la municipalité, selon le terme d'affordable houses.



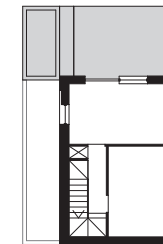
niv. 2 - type 2



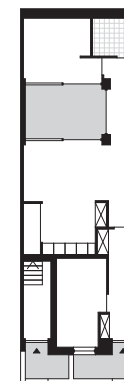
niv. 2 - type 3



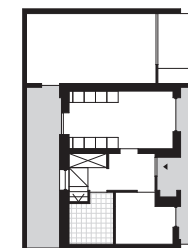
niv. 1 - type 2



niv. 1 - type 3



niv. 0 - types 1-2



niv. 0 - type 3

0 2.5 5 10



22. Espace extérieur d'un appartement (type 3)
Photographie : © Emanuelis Stasaitis - source : RIBA architecture.com



23. Vue sur le patio depuis le séjour (type 1)
Photographie : Karakusevic Carson architects



24. Articulation des façades et espaces extérieurs (type 3)
Photographie : Karakusevic Carson architects

Unité(s)

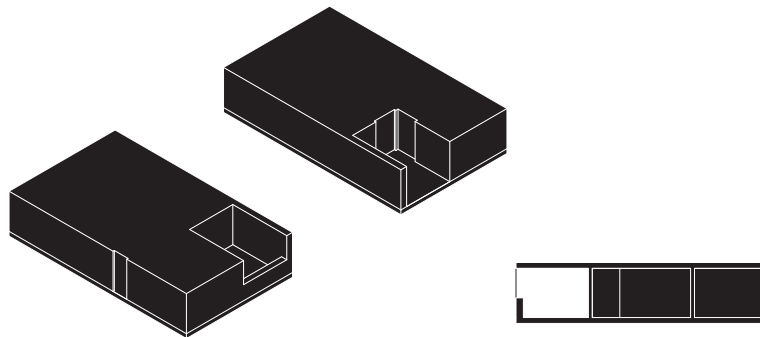
Architecte : Sophie Delhay

Réalisation : 2019

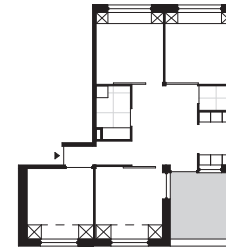
Lieu : Via Romana, Dijon, France

Nombres de logements : 40

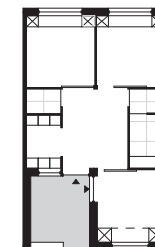
Mandaté par Grand Dijon Habitat, un organisme semi privé qui se fixe comme objectif la création de logements à loyers abordables, le projet Unité(s) vise la modularité et la variété, avec pas moins de 18 types de logements différents dans un complexe en totalisant 40. Situé dans une zone urbaine en développement, le projet se trouve entre une zone pavillonnaire existante et une zone destinée à la densification. La composition en gradins de l'immeuble permet cette transition morphologique d'une zone à l'autre.



Type 3 pièces - Etages sup.



Type 4 pièces - Etages sup.



Type 3 pièces - Rez



25. Espace extérieur d'un appartement
Photographie : Sophie Delhay Architecte



26. Vue sur l'extérieur depuis la pièce centrale
Photographie : Sophie Delhay Architecte



27. Vue sur l'espace central, panneaux coulissants
Photographie : Sophie Delhay Architecte

Introduction analyse

Pour faire suite à la première partie de cette recherche, l'objectif de cette seconde partie est de réunir les constats et réflexions relatifs à l'intimité au sein de projets de logements sociaux et de les analyser au regard d'un certain nombre de projets de références, présentés ci-dessus

Il a été choisi dans le cadre de cet énoncé théorique d'analyser ces projets par le prisme des grands thèmes et dispositifs architecturaux présentés précédemment, plutôt que de passer chaque projet en revue séparément.

Les chapitres à suivre sont donc construits en reprenant les considérations énoncées sur l'intimité et le rôle que l'architecture peut tenir pour la garantir au sein de logements sociaux selon les dispositifs présentés dans la partie précédente.¹ L'objectif correspond donc au développement et à l'analyse des possibilités qu'offre l'architecture, plutôt qu'à une éventuelle critique générale de projets développés en Europe depuis les années 1950. ¹ livre 1 p.62

Enfin, les différentes échelles présentées précédemment² et impactant la qualité architecturale et la potentielle intimité de chaque individu, se trouvent être structurantes au sein de cette seconde partie. ² livre 1 p.34

NB L'ensemble des rappels aux illustrations dans les prochains chapitres se réfèrent aux cartes indépendantes qui se trouvent dans le coffret

I. Ville et vue

“En effet l'intimité c'est aussi se sentir chez soi, expression qui signifie au sens strict une relation entre un lieu et une identité.[...] le sentiment d'être chez soi est d'abord vécu dans l'espace du logement mais il peut être également ressenti dans un espace public, dans un quartier, dans une ville, ...”

Bernard, « Les espaces de L'intimité ».p.367

Comme il a été expliqué précédemment, si la notion et l'image généralement données à l'intimité se rapportent à l'espace de la chambre, de la solitude et de la privacité, un des arguments de cet énoncé consiste à affirmer que cela ne s'y limite en rien.³ En effet, en observant un projet à l'échelle de la ville, du cadre urbain ou rural dans lequel il s'inscrit, il apparaît très clairement que des points relatifs à l'intime peuvent y être trouvés. Ainsi, au même titre que la morphologie et le positionnement d'un ensemble de logements déterminera largement la vie, y compris individuelle, en son sein, l'impact sur les logements y est également réel. Il s'agit donc d'observer en quoi les parties communes, aux abords desdits logements peuvent être traitées, quels seront leurs impacts sur les individus, et surtout, quelles seront les relations, architecturales, visuelles, ou sociales qui se développeront avec leur environnement. L'intimité peut donc correspondre à cette échelle à l'absence de vis-à-vis avec la rue ou le cadre bâti alentour, à la sensation d'intériorité ou de tranquillité au sein des espaces prévus autour du bâtiment en tant que tel. Les questions architecturales en lien avec l'implantation, le rapport à la ville et leurs impacts sur l'intimité doivent être comprises à cette échelle comme très dépendantes de facteurs territoriaux, urbains et donc politiques qui entourent ces projets. On comprend donc que la densité exigée et le site du projet, décidés au niveau politique ou public, impactent largement la capacité de l'architecture à gérer la question qui est ici posée.⁴

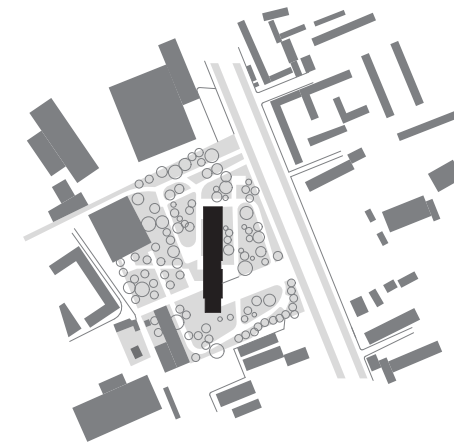
³ livre 1
p.34

⁴ livre 1
p.59

La cité radieuse, conçue par Le Corbusier en 1952, est souvent évoquée comme l'une des inspirations principales d'Alice et Peter Smithson, lorsqu'ils planifieront les Robin Hood Gardens vingt ans plus tard. Il a déjà été précisé que les deux projets avaient vu le jour dans des conditions politiques et dans des pays aux approches différentes. Cela étant dit, plusieurs points sont à observer.

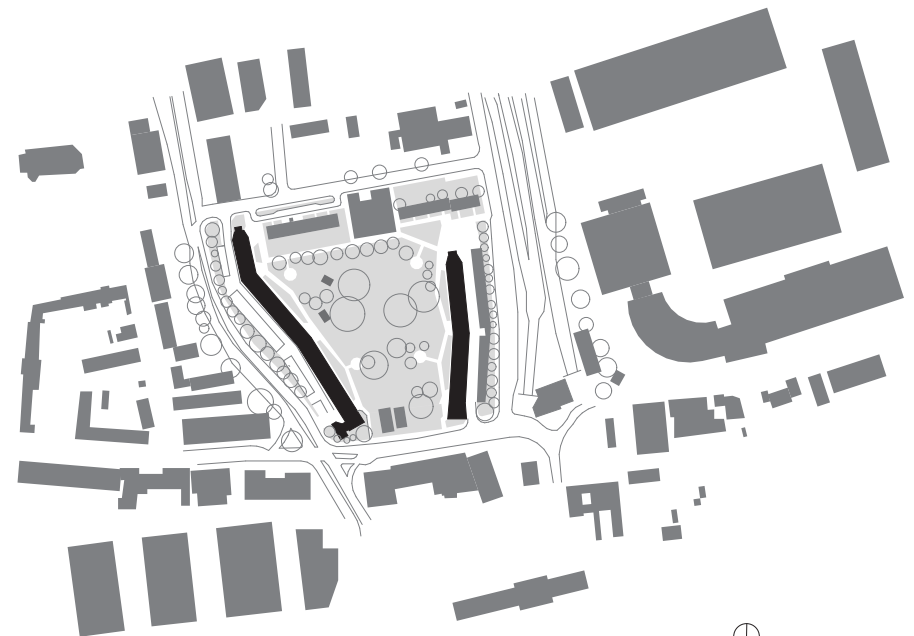
Dans le cas de l'Unité d'habitation de Marseille, si le site s'est aujourd'hui quelque peu densifié, on constate que lors de sa conception, très peu de constructions sont alors présentes dans les environs du bâtiment, et leur densité est largement moindre par rapport aux dimensions du projet. Néanmoins, la barre de logements est tenue à distance de tout axe de circulation, de toute construction existante ou à venir, de façon à se prémunir d'un vis à vis possible d'un bâtiment à un autre. Parallèlement, les parcs et allées dessinés tout autour du projet, permettent d'offrir des situations variées et participent à la mise à distance entre ville et espaces privés⁵.

Concernant les Robin Hood Gardens, construits à Poplar en 1972, quartier existant de l'est Londonien, une approche différente se dessine. En premier lieu, il semble que la distance entre les deux barres et la présence d'espaces verts au centre indiquent un souci de vis-à-vis, au coeur du projet, plus que par rapport à la ville. Les bâtiments sont renvoyés aux limites du site, et sont donc, bien que mis à distance par des allées, en contact beaucoup plus direct avec la rue. Les risques de vis-à-vis ou d'intrusion visuelle existent donc plus largement ici, d'autant plus sachant que, contrairement au rez libre de Marseille, des logements sont d'ores et déjà présents au rez des deux barres, au niveau de la rue. On pourra donc constater la mise en place de grands panneaux opaques⁶, moyen de mettre à distance les habitations de l'espace urbain sur tout le pourtour de la parcelle.



Unité d'habitation - Plan de site 1:10'000

0 50 100 200m



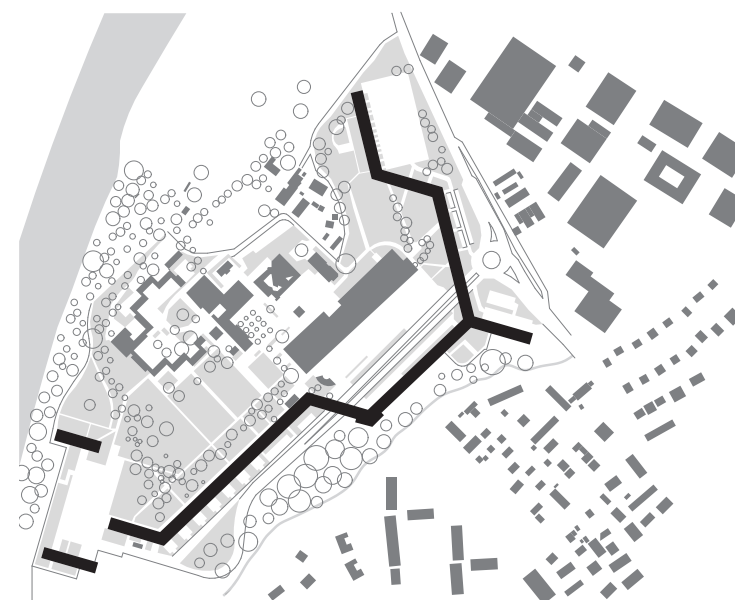
RobinHood Gardens - Plan de site 1:5'000

0 20 50 100m

Cette question de vis-à-vis d'une part, puis la question des installations collectives et aménagements prévus dans le cadre d'un projet d'autre part se retrouvent également à Genève, dans la cité du Lignon. Ici, les terres agricoles ayant été déclassées et prévues pour accueillir un projet d'une dimension inédite, il n'a donc logiquement pas été tenu compte de constructions préexistantes. Il en résulte donc aujourd'hui de la proximité entre certains points du projet et les axes routiers ou bâtiments externes. Néanmoins, au même titre qu'à Marseille, une mise à distance évitant intrusion du regard ou proximité physique se fait entre autres par un rez totalement libre de tout espace individuel ou privé.

De plus, là où le Corbusier propose entre autres une crèche en toiture, le projet du Lignon, dont la barre vient créer une intériorité réelle entre elle et le bras du Rhône⁷, verra un ensemble de projets d'école, de commerces, et de lieux publics. S'il semble que ces équipements étaient nécessaires par l'extrême densité du projet, ce point reprend pour autant très bien l'idée du potentiel « Chez soi » et l'intériorité présentée dans l'introduction de ce chapitre.

L'insertion d'un projet dans un tissu urbain plus dense comme un défi pour l'intimité et la quiétude est plus clairement exprimée dans le cas de l'ensemble Bouça de Porto, construit dès 1977. Qui plus est, en comparaison avec les trois projets précédents, l'échelle de l'ensemble implique un lien bien plus direct avec la ville. Ainsi, les murs de protection vis-à-vis des voies ferrées ainsi que les équipements collectifs aménagés aux extrémités du projet, comme un tampon par rapport à la rue, expriment bien ce défi de se distancer de l'extérieur. Pour autant, la large ouverture des allées végétalisées entre chaque bâtiment⁸ implique une exposition certaine, reléguant la recherche d'intimité à une échelle architecturale inférieure.



Cité du Lignon - Plan de site 1:10'000

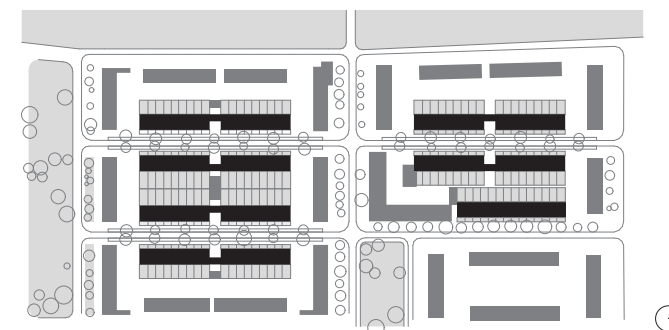
0 50 100 200m



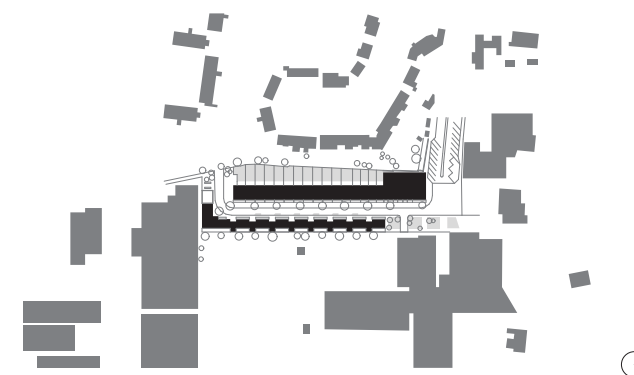
SAAL Bouça - Plan de site 1:5'000

0 20 50 100m

La garantie d'une distance, et donc une potentielle intimité vis-à-vis de la ville pour un projet de logement, s'effectue très différemment dans le cas où l'on développe un nouveau tissu urbain et de nouvelles voies de circulation au même moment. C'est le cas du projet Singels 2, conçu près de La Haye sur un site pratiquement vierge. Le fait de développer un nouveau morceau de ville implique donc que les voies d'accès seront principalement utilisées par les habitants d'un quartier, sans exclure du passage voire des intrusions de l'extérieur du site. Ainsi, les accès aux logements se faisant directement par la route, une proximité bien plus forte existe et implique que les espaces plus intimes seront relégués vers l'intérieur des parcelles. Le tracé particulièrement rationnel des axes d'accès renforce cette impression d'insertion de morceau de ville, au pied d'un logement. De façon semblable, les barres de logements contigus sont donc implantées face à face, avec la rue pour seule distanciation.⁹ Au même titre, l'émergence concomitante de tous les bâtiments alentours rend plus complexe la mise à distance, quand bien même il ne semble ici n'y avoir aucune recherche ou volonté de proposer un ensemble refermé sur lui-même ou distancé de son environnement.



Singels 2 - Plan de site 1:5'000



Dujardin Mews - Plan de site 1:5'000

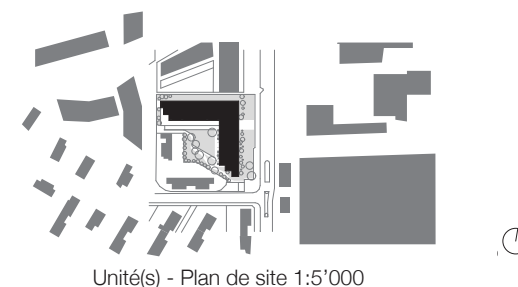
Différemment, le projet de Karakusevic Carson, à Enfield, prolonge les voies de circulation et la mobilité existante, tout en leur conférant alors une dimension plus proche de celle du projet. L'échelle et l'aménagement de la rue centrale semblent donc appropriés et plus centrés sur les habitations que sur un nouvel axe urbain.¹⁰ Les points du projet les plus proches du bâti existant sont donc logiquement développés comme des espaces communs, bâtis ou extérieurs, et limitent de ce fait le risque d'intrusion visuelle d'un bâtiment à un autre. Ici, la sensation d'un quartier fonctionnant comme un « Chez soi » potentiel est donc plus réaliste compte tenu de la distance légère mise par rapport à la ville.

0 20 50 100m

Si les projets présentés au début de ce chapitre correspondent à des ensembles particulièrement denses et imposants vis-à-vis du contexte dans lequel ils s'inscrivent, la même question peut être posée sur des interventions plus légères. Dans le cas de deux projets, Unité(s) et la Cité manifeste, respectivement 40 et 14 logements sont concernés. Il n'en reste pas moins que la garantie d'intimité ou de distanciation vis-à-vis de l'espace urbain et public est un défi.

Dans le cas du projet de Dijon, la zone à l'ouest du site est alors déjà développée avec un bâti de moyenne à faible densité. Quant à la partie est, il est déjà convenu par les autorités locales que la zone sera assignée à du logement nettement plus dense. Il semble donc logique que le parc et les espaces extérieurs soient orientés vers l'ouest, permettant également de se distancer quelque peu de bâtiments préexistants et proches, tout en garantissant une intimité plus calme. Quant à la morphologie du projet¹¹, si les gradins lui confèrent une image croissante, faisant le lien entre deux zones dont la densité diffère, les logements qui se trouvent aux limites de l'espace public sont néanmoins protégés en partie de la rue par la mise en place d'espaces verts faisant office de zone de transition de l'urbanité extérieure à l'intériorité du projet.

Dans le cas de la Cité Manifeste de Lacaton et Vassal, le concours lancé au début des années 2000 réunit plusieurs bureaux d'architectes, conférant à chacun la mission de développer un projet de logements sociaux sur une parcelle définie. La densité pratiquement identique d'une parcelle à l'autre, ainsi que la distance mise vis-à-vis de l'axe routier au nord-est sont les principales garanties d'intimité et d'intériorité, tandis que la grande proximité d'une parcelle à l'autre et l'emprise au sol du bâti des projets provoqueront un vis-à-vis bien plus important, autant avec l'espace public qu'avec les logements environnants.



0 20 50 100m

On peut d'ores et déjà constater qu'à cette échelle, bien que de prime abord, surtout concernés par des questions territoriales, urbaines et collectives, certains choix, dispositifs architecturaux ou stratégies auront un impact immédiat sur l'intimité des habitants. Ceux-ci concernent alors autant leur rapport au sein de leur logement, que les parties extérieures, aux abords d'un projet de logement, suivant qu'il soit très ouvert sur la ville ou non, qu'il soit accessible à tous ou non, et suivant son orientation, son aménagement et son niveau de fermeture ou d'intériorisation.

Il faut relever à ce stade, concernant cette échelle d'analyse, que les pouvoirs publics ou les responsables du lancement de ces projets ont un grand impact sur le niveau d'intimité qui pourra être proposé architecturalement. En effet, le choix d'un site ou d'un autre, la densité et le nombre de logements attendus ou exigés, ainsi que les moyens mis à disposition impacteront inévitablement la capacité des architectes et concepteurs à assurer le potentiel « Chez-soi » à l'échelle du quartier tel que présenté en introduisant ce chapitre. Au même titre, les divers équipements évoqués, qui peuvent participer à ce sentiment d'appartenance et donc de confiance voire d'intimité, dépendent là aussi de décisions politiques. En effet, la crèche et le théâtre de l'Unité d'habitation de Marseille, l'école et les commerces de la Cité du Lignon ou les espaces verts du projet Unité(s) peuvent être autant de demandes émanant des responsables publics que des éléments jugés non pertinents suivant la vision politique et les moyens économiques mis en place, au même titre que l'ampleur du projet de logement social évoqué¹².

II. Extérieur et distribution

¹² livre 1
p.62

“Au travers des différentes contributions, la société des voisins apparaît comme un espace de négociations, de seuils ou un sas selon les cas, entre deux mondes : un dehors pas nécessairement hostile et un dedans pas nécessairement aussi isolé qu’il serait souhaité.”

Ortar, « Bernard Haumont & Alain Morel, La Société des voisins » p.3

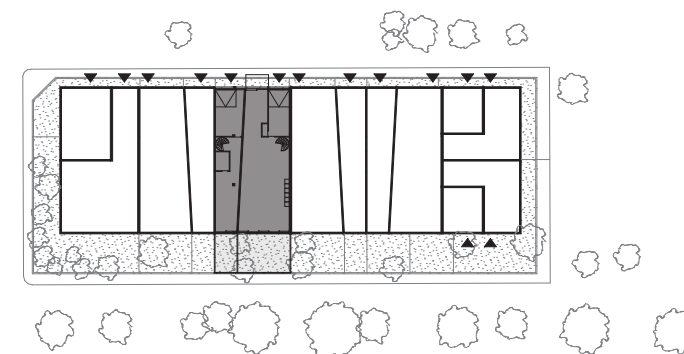
En se rapprochant petit à petit de la dimension domestique du sujet qui nous intéresse, les abords du logement, leur conception, leurs modes de distribution et leurs flux, directement initiés par l’architecture, sont déterminants pour définir le niveau de privacité ou d’intimité dans un projet. En effet, comme il a été précisé au chapitre consacré à la vision quasi urbaine de l’intime, ici les décisions des architectes au coeur du processus de planification sont centrales et souffrent alors de moins de contraintes externes, bien que celles-ci restent en permanence à prendre en compte.

Au-delà de la question des flux et de la circulation aux abords des logements et espaces les plus intimes, la question se pose également autour du traitement et du niveau de privacité et de distanciation des espaces extérieurs. De plus, il était présenté dans le chapitre théorique lié à l’intimité¹³ que les conflits entre habitants concernaient majoritairement les espaces peu clairement définis, autrement dit où la frontière du commun au plus personnel ne se lisait pas assez clairement pour les éviter. Il est donc évident que des cas tels auront pour effet de limiter autant l’aspect positif de la collectivité que la possibilité de s’isoler ou la promesse d’intimité.

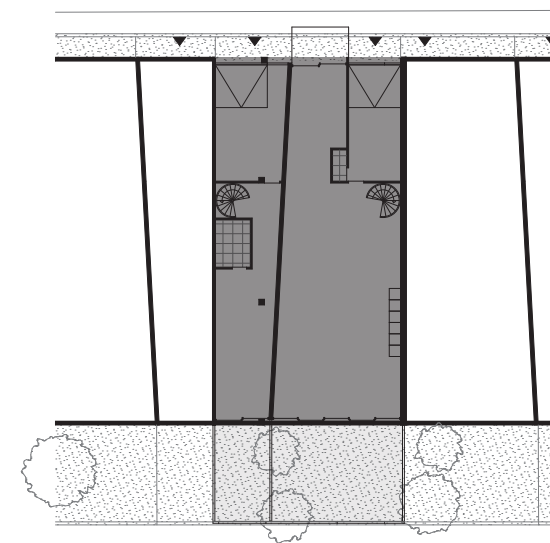
¹³ livre 1
p.36

Dans un certain nombre de cas de figure, malgré le fait que, comme présenté lors de la première partie de cette recherche, les projets de logements sociaux soient souvent synonymes d'un grand nombre de logements dans la même opération, cela n'est pas toujours le cas. En effet, et d'autant plus au cours des dernières décennies, certains projets réalisés sont en effet moins denses, ce qui implique même dans certains cas que l'accès à chaque logement peut se faire de manière individuelle, depuis l'espace public.

C'est en l'occurrence le cas de la Cité manifeste de Lacaton Vassal, où les logements développés, au nombre de 14, bénéficient tous d'un accès direct depuis la rue. Un des premiers effets de cette configuration réside dans la possibilité pour chaque logement d'accéder directement à un espace couvert pour tout véhicule personnel. L'impact en parallèle, sur la question d'intimité est que la proximité entre les espaces communs de distribution qui, dans ce cas précis, correspondent même à l'espace public, sont extrêmement proches des façades et donc en vis-à-vis direct avec l'intérieur des logements. Cette configuration apparaît donc comme synonyme d'une perte potentielle d'intimité et de privacité, malgré la mise en place de délimitations physiques que sont les barrières en treillis et les barrières visuelles formées de végétation, sans être opaque pour autant¹⁴. Pour ces raisons d'accès, les espaces extérieurs de jardin ou terrasses sont donc renvoyés à l'opposé du bâtiment, et si les mêmes moyens de délimitation et de protection sont mis en place, le vis-à-vis reste réel, à ceci près que le passage y sera en théorie moins important. Enfin, les terrasses aménagées à l'étage supérieur surplombant les jardins développent donc le même vis-à-vis¹⁵ potentiel qu'au rez, mais disposent à l'inverse de panneaux opaques coulissants, assurant à ces espaces uniquement, la possibilité de réguler le taux d'ouverture et de contact visuel avec l'espace public.



Plan de Rez - hors échelle

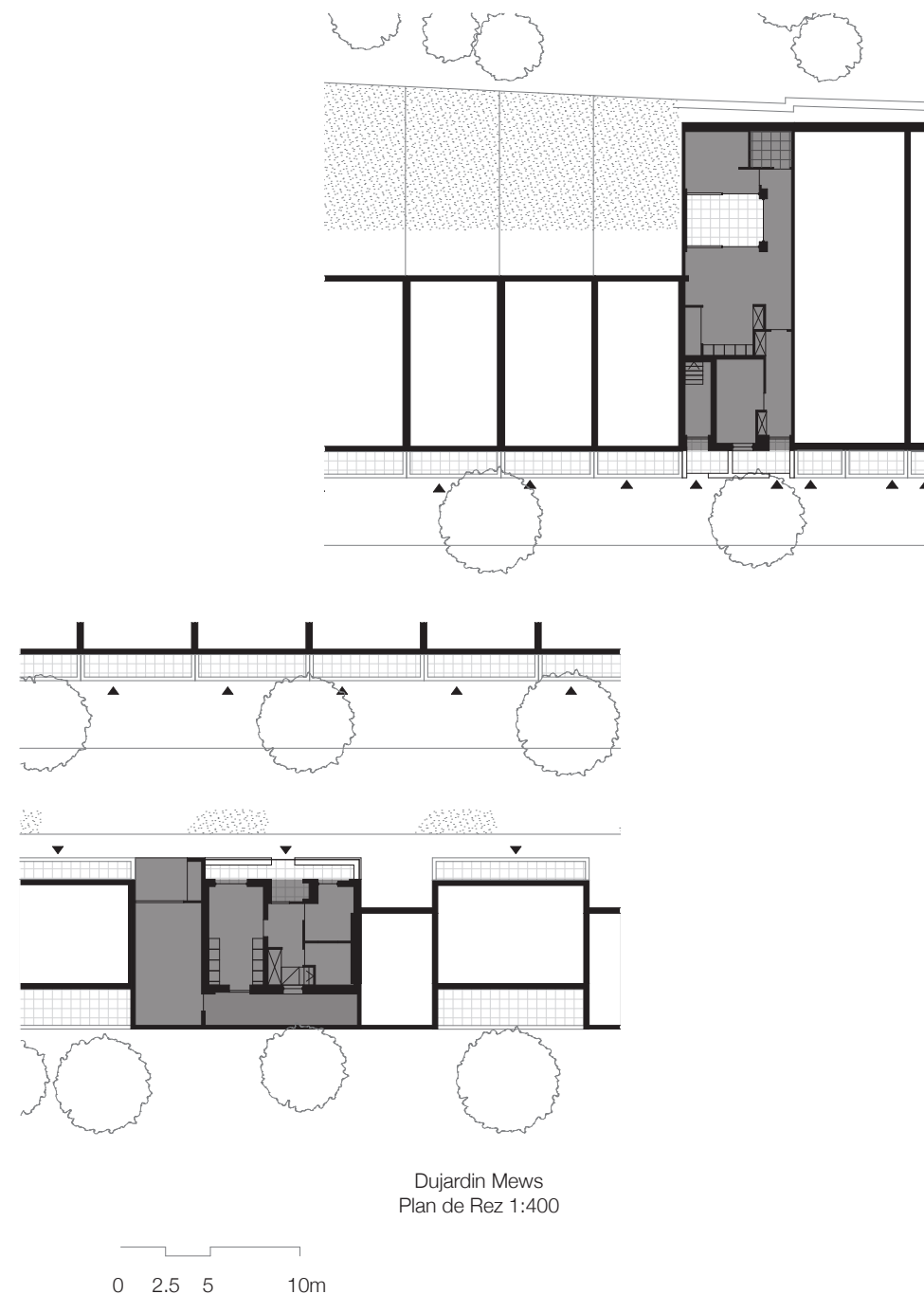


Cité Manifeste
Plan de Rez 1:400

0 2.5 5 10m

Le problème ou du moins les enjeux que présente ce mode de distribution par la rue est bien évidemment présent dans un grand nombre de projets, comme évoqué précédemment, à chaque fois qu'un logement aura la qualité d'être «de plain-pied ». On peut donc constater que le projet de Dujardin Mews possède des caractéristiques communes à celles développées en observant le cas de Mulhouse.

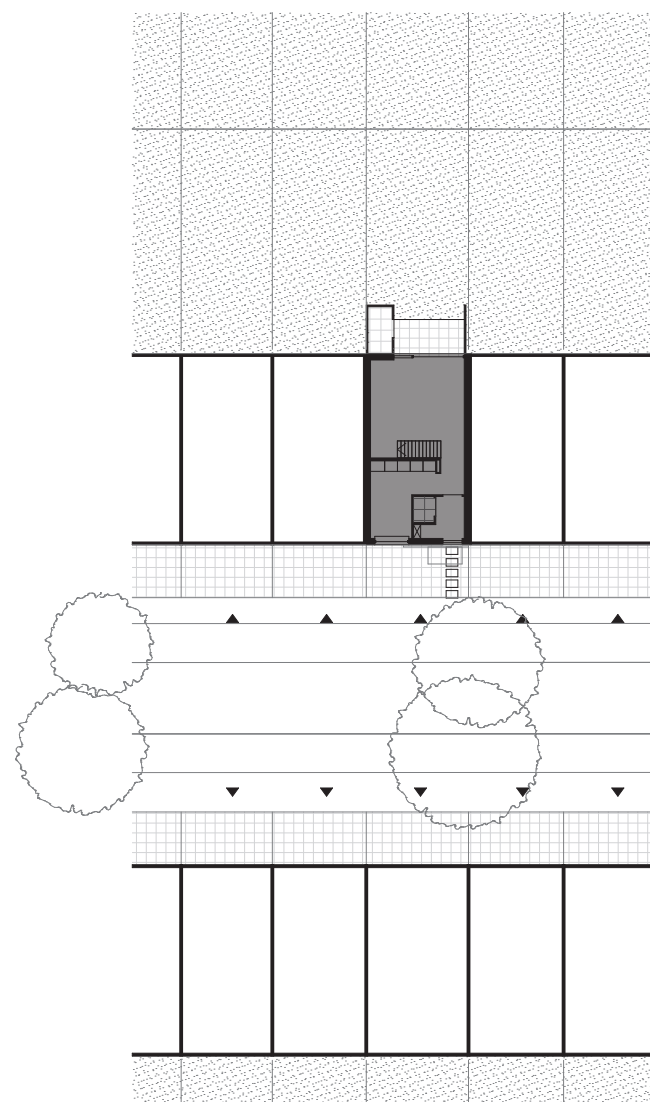
Pourtant, plusieurs différences relatives à l'implantation, ainsi qu'au mode de distribution et aux espaces extérieurs sont remarquables. Il faut noter que, dans ce cas précis, l'emprise au sol des deux projets sur leur parcelle est très différente, le projet de Enfield assumant une part plus importante d'espaces extérieurs et une plus grande compacité de logements. La rue centrale, directement intégrée au projet développé, contrairement à l'exemple précédent, est donc d'une largeur plus importante, mettant à distance une partie des flux. La mise en place de mobiliers urbains et de végétation, faute de chercher à limiter l'ouverture visuelle, vient néanmoins créer plusieurs couches de flux, d'activités ou de mouvements¹⁶. Enfin, la délimitation très claire entre les zones dévolues à la distribution et à la circulation communes d'une part et les espaces directement assignés à un logement en particulier d'autre part, reprend la matérialité des façades, assumant un caractère plus fort bien que pas plus opaque. Concernant les espaces extérieurs de terrasses ou jardins, une fois encore la logique du projet correspond au fait de les renvoyer aux extrémités du site, mettant une distance avec les environs, tout en différenciant les espaces qui seront jugés plus intimes et ceux qui correspondent aux accès et tournés vers la collectivité. Enfin, les jeux de redents, la multiplication des espaces extérieurs ou les balcons et patios s'articulent de manière à proposer différents niveaux d'isolement et de privacité, visuelle, sonore et physique.



¹⁶ fig. 7.5
7.6

Dans le cadre du développement massif de logements dans le quartier d'Ypenburg dans les années 1990, le tracé de nouvelles voies de circulation et distribution a un clair impact sur la conception des logements et sur leur niveau d'intimité et de délimitation. En l'occurrence, le développement de rues perpendiculaires très rationalisées sous-entend que chaque voie d'accès peut alors être empruntée par quiconque, y compris externe au quartier, à l'inverse du projet précédent, où l'échelle et la disposition des accès semblaient indiquer des flux de passage différenciés et plus limités.

Malgré cette densité et le risque d'interférence visuelle ou physique entre ce système de distribution et les espaces intimes, plusieurs dispositifs sont mis en place. D'une part, les cours à l'avant des logements sont de dimensions nettement plus importantes que dans le cas de Dujardin Mews, et sans attribution fonctionnelle comme à Mulhouse, permettant donc aux habitants dans une certaine mesure, de les aménager; que ce soit pour en faire un espace réellement utilisable malgré son contact avec l'espace public, ou en y installant des moyens de mise à distance et de protection visuelle, si ce n'est les deux à la fois¹⁷. On constate, en ce qui concerne la composition du plan du rez, dont le contact avec les espaces de circulation collectifs est donc le plus direct, que le choix a été fait d'installer les cuisines et halls d'entrée, contrairement aux deux projets précédents, où la mise à distance est moindre et qui proposent pourtant des chambres ou espaces plus intimes en contact direct avec les circulations communes. Bien qu'une des idées défendues dans la première partie de ce travail revient à dire que l'intimité est trouvable et est à développer en allant au-delà du pur espace de la chambre, la disposition de certains espaces en front de rue n'aura pas la même signification et ne traduira pas le même niveau d'attention à l'intimité des logements concernés.

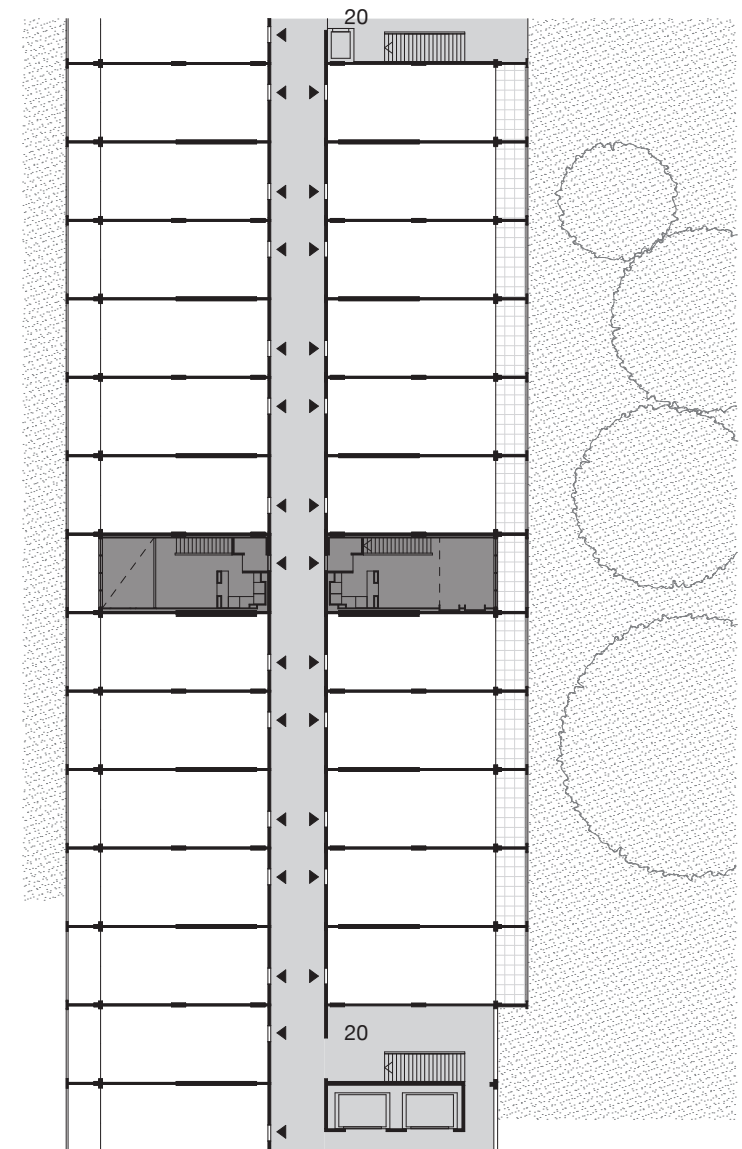


Singels 2
Plan de Rez 1:400

0 2.5 5 10m

Au même titre que dans les trois projets présentés plus haut, où chacun des logements est desservi directement par la rue, Le Corbusier redéveloppe le concept de rue et du rapport entre logement et espace public dès 1952. Malgré la verticalité du projet, de nombreuses caractéristiques reprennent l'image de la ville, entre autres par l'organisation des systèmes distributifs et par la gestion des flux.

En effet, en proposant un rez libre de toutes fonctions, hormis techniques et noyaux de circulation, le passage s'effectue de manière totalement libre et sans contrainte. Au même titre, les quatre systèmes de circulation verticale permettent d'accéder à l'ensemble des logements grâce aux couloirs centraux, totalement traversants. La similitude avec la rue et son modèle urbain réside donc dans la liberté et les potentialités de flux qui peuvent en émerger. Ainsi, on pourrait dire qu'aucun logement ne se trouve plus ou moins sujet aux flux de la distribution, peu importe sa position vis-à-vis des noyaux. Qui plus est, le positionnement de la rue sur l'axe central du plan et l'opacité des accès garantissent à l'ensemble des logements une délimitation visuelle entre les espaces communs et domestiques, plus intimes. Par ailleurs, ce système garantit une liberté totale des façades, permettant aux appartements traversants de s'ouvrir pleinement sur la vue, à l'ouest et à l'est, sans communication visuelle sur leurs voisins et passablement isolés également au niveau acoustique. Pour autant, les nombreux équipements développés, le long de la rue collective à mi-hauteur¹⁸, au rez ou en toiture, participent activement à la possibilité de créer chez chacun un sentiment d'appartenance et de partage. Ceci rappelle une des hypothèses de cette recherche, à savoir que la qualité de la collectivité peut profondément participer à la qualité générale d'un ensemble de logements sociaux, sans pour autant empiéter sur l'intimité, traitant des deux notions et promesses conjointement.

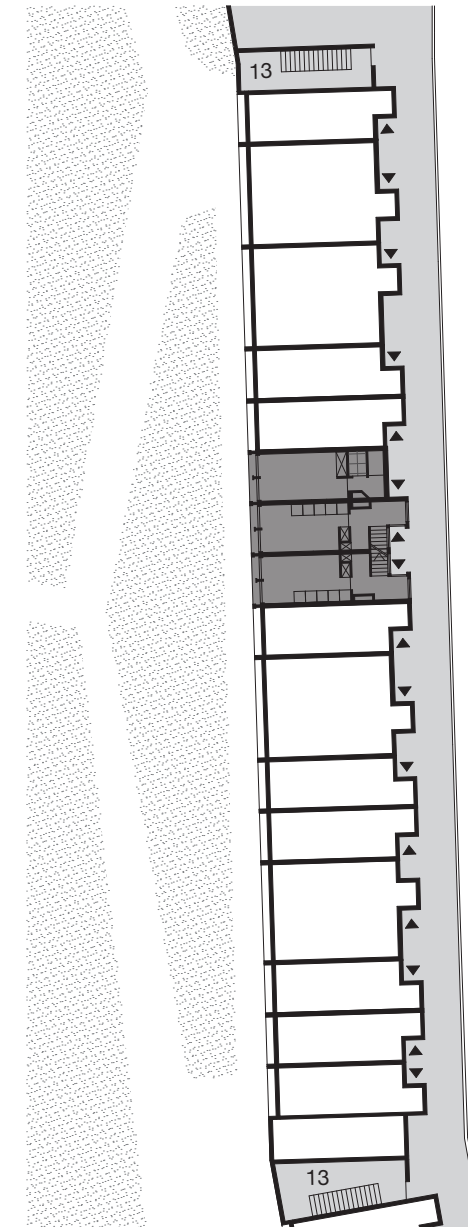


0 2.5 5 10m

Unité d'habitation
Étage courant 1:400

Si le principe de la rue verticale telle que développée par Le Corbusier à Marseille semble être une solution innovante, l'idée va encore plus loin dans le fait d'assumer la verticalité de certains ensembles de logements.

Dans le cas de Robin Hood Gardens, le couple Smithson ira jusqu'à évoquer le principe de *Streets in the Sky*, soit « Rue dans le ciel ». Avec un dispositif différent de celui du Corbusier, le même résultat distributif des logements se profile: chaque logement, en duplex et superposés par paires, est desservi par un seul et unique niveau. Là où la différence semble apparaître c'est en constatant l'extrême proximité des flux le long des coursives développées¹⁹ et l'intérieur des logements. Seuls de légers redents sont mis en place, permettant aux seuils de se faire face. Toutefois, cet espace semble de toute évidence insuffisant pour permettre aux habitants d'aménager ces espaces extérieurs, et de se protéger du passage ou des regards indiscrets. Un dispositif qui pourra éventuellement limiter l'impression de densité et le passage devant chaque logement sera la démultiplication des systèmes de distribution verticaux, au nombre de quatre, desservant donc en théorie moins de quinze logements par palier. Ainsi, bien que les étages concernés par les coursives ne comportent que des pièces généralement jugées moins sujettes aux besoins d'intimité (halls, cuisines) et les seules chambres présentes étant repoussées à l'opposé du plan, il n'en reste pas moins que le vis-à-vis est réel et que la claire distinction de seuil d'un espace commun et partagé à une zone exclusive au logement semble restreinte et peu exprimée.²⁰ Parallèlement à ces observations, la présence de balcons à l'opposé du plan des niveaux supérieurs et inférieurs témoigne d'une opportunité d'espaces extérieurs sans vis-à-vis; néanmoins leurs dimensions semblent limiter largement leur appropriation concrète.

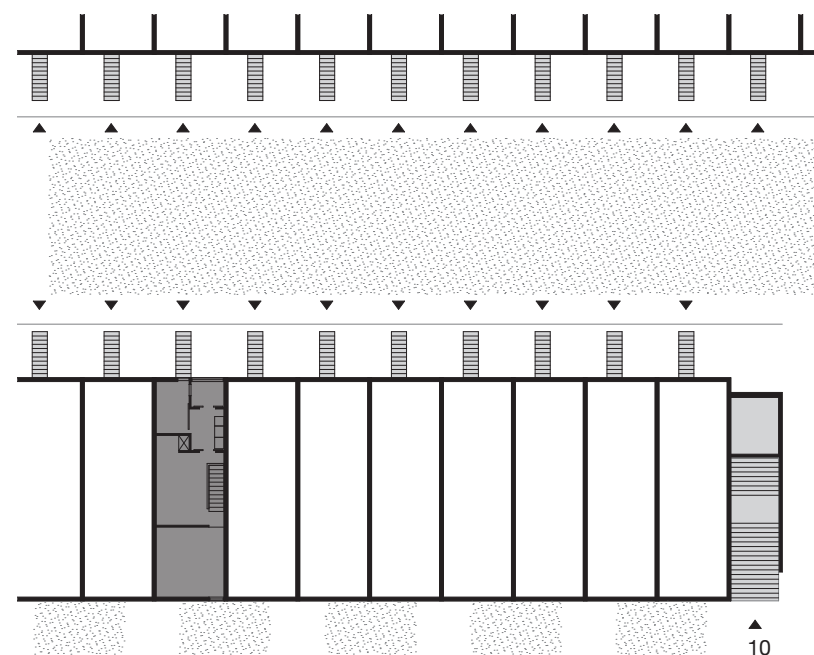


RobinHood Gardens
Étage courant 1:400

0 2.5 5 10m

Pourtant, le principe de coursive, tel qu'il a été développé sur un nombre important de projets, souhaite rapprocher les espaces dédiés à la rencontre et au partage des abords des habitations et espaces individuels. Cette approche a néanmoins été nuancée à de nombreuses reprises, voire critiquée. Il a été soutenu que ce rapprochement avait soit pour effet de réduire le niveau de privacité des logements, soit de rendre floues les notions de seuil du privé au commun. De par de nombreuses expérimentations, il semble complexe aussi de définir les dimensions qui permettent de clairement distinguer un espace dédié aux rencontres du dispositif exclusivement réservé à la circulation.

Dans le cas de l'ensemble Bouça développé par Alvaro Siza, les dimensions réduites des coursives desservant les appartements supérieurs, ainsi que les escaliers individuels menant aux logements des niveaux inférieurs, expriment clairement la seule et unique fonction de distribution de logements, sans possible mauvaise interprétation quant à tout autre usage²¹. Qui plus est, la composition du projet, divisé en sept barres de dimensions réduites, et la mise en place d'escaliers communs par corps de bâtiments, permet ici de réguler le flux et la densité qui sera ressentie aux abords des logements, limitant à une dizaine d'appartements à la fois les coursives des niveaux supérieurs. En ce qui concerne les espaces extérieurs, il semble en l'occurrence qu'à l'exception de loggias ou balcons prévus pour chaque logement, la volonté du projet soit principalement de mettre l'accent sur des zones végétalisées et équipements entièrement tournés vers la collectivité. Ainsi, les escaliers individuels et les coursives distributives limitent leur impact pour préserver une forme d'intimité qui ne sera pas recherchée réellement au niveau des espaces extérieurs, restant majoritairement neutres et sans délimitation claire entre intime et commun.²²

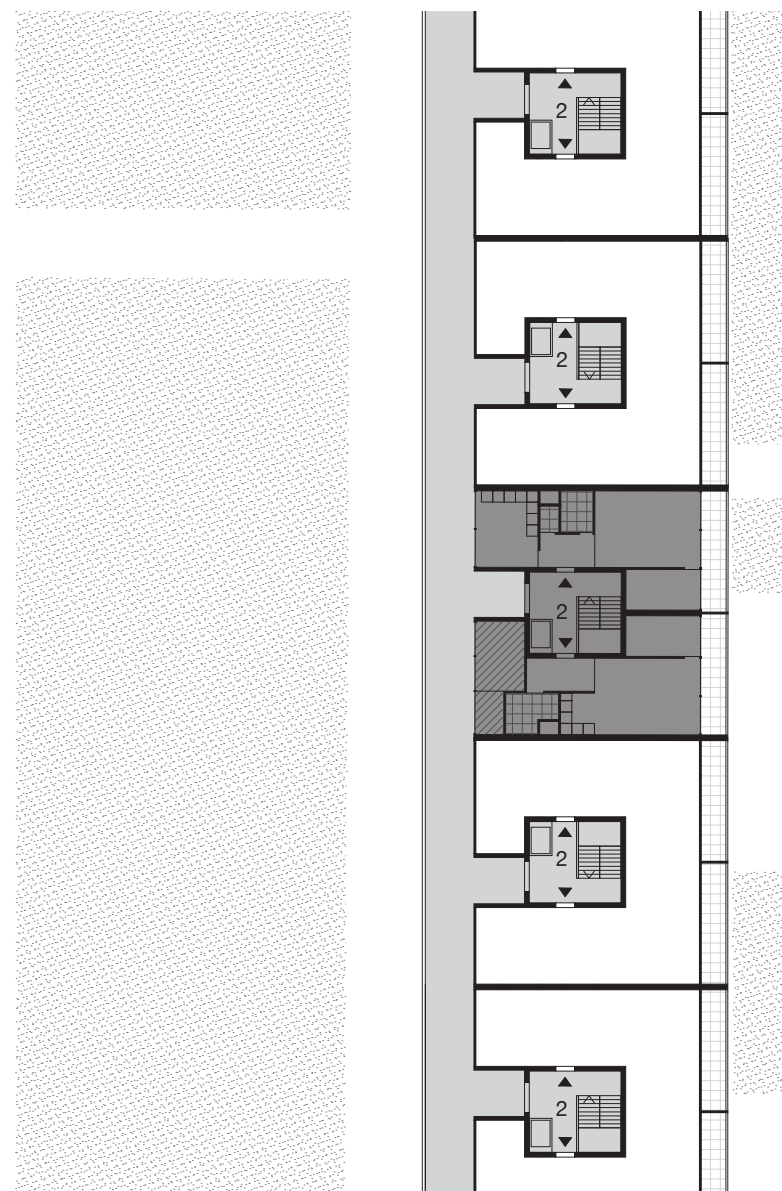


SAAL Bouça
Plan de Rez 1:400

0 2.5 5 10m

Pour autant, la question de la courative, de la gestion des flux et de la densité ainsi que de la délimitation et du seuil entre logement individuel et parties communes n'est pas insolvable. L'exemple de la cité du Lignon est particulièrement parlant et semble parfaitement maîtrisé en ce sens. Il a déjà été précisé qu'au coeur du complexe de logements, de plus d'un kilomètre de long, deux types d'étages sont visibles. Trois niveaux sur quatre sont composés d'appartements traversants, directement desservis par des noyaux intérieurs, limités à deux logements par paliers. De par la longueur du projet, les entrées au rez sont au nombre de 84, limitant donc énormément la densité et le passage aux abords de chaque logement. Dans le cadre d'un projet d'une telle ampleur, alors conçu pour accueillir près de 10'000 personnes, on peut supposer que la régulation de la densité représentait un défi évident, quoiqu'il soit important d'observer à quel point l'attention à l'intimité des habitants a été préservée sur cet aspect en particulier.

Concernant les étages types évoqués plus haut, le quart des plateaux est en effet constitué de logements, traversants eux aussi, mais articulés par une courative, courant sur la quasi-totalité du complexe.²³ Celles-ci, en plus de relier l'ensemble des paliers entre eux, permettent l'accès à divers équipements collectifs disposés sur ces niveaux, buanderies ou salles communes. Le long de ces coursives, les espaces des logements correspondent en général aux cuisines, espaces qui semblent souvent considérés comme étant moins à préserver des regards et où l'intimité semble pouvoir être quelque peu diminuée. Dans certains cas, selon les types de logements et le nombre de pièces, des chambres peuvent aussi être disposées le long des coursives, assumant donc dans ce cas le risque de vis-à-vis, malgré la limitation des flux et passages.

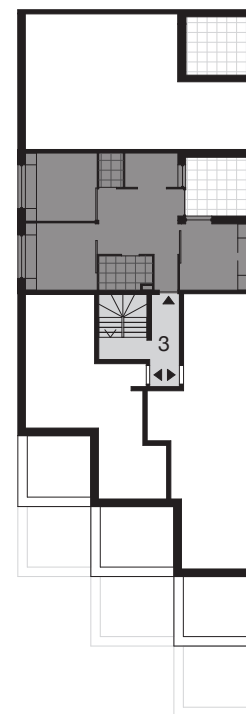


Cité du Lignon
Étage courant 1:400

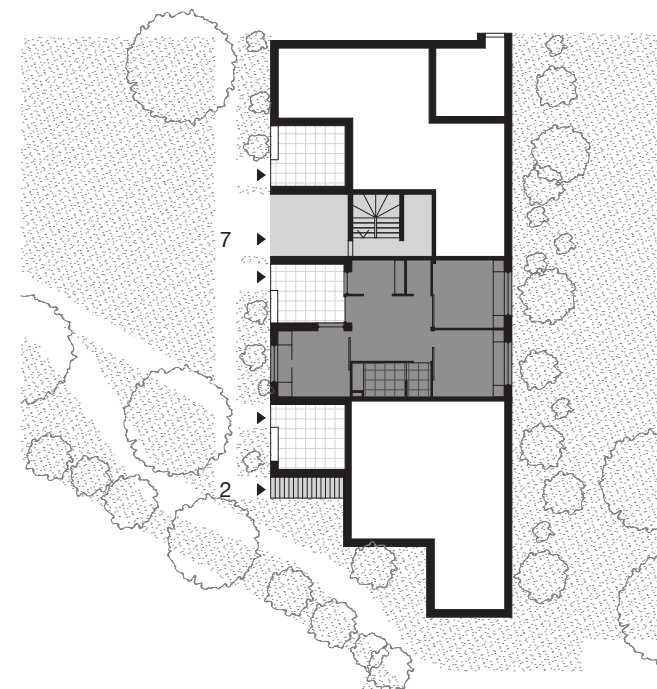
0 2.5 5 10m

Enfin, il existe également des stratégies qui peuvent être mises en place pour se préserver de l'impression de densité déjà évoquée et qui semble impacter négativement la recherche d'intimité au sein des logements et espaces qui y sont rattachés. Si l'on se fie au projet Unité(s) de Sophie Delhay à Dijon, on peut affirmer que cette attention, soit le fait de développer un système distributif qui soit respectueux et soucieux de préserver l'intimité de chacun, est extrêmement aboutie et a également sa raison d'être y compris dans le cas de projets de logements moins denses.

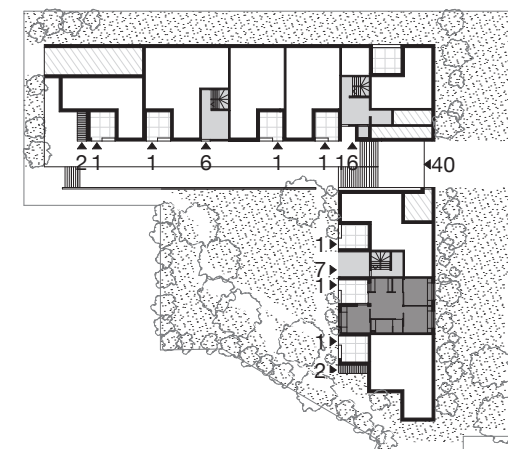
L'accès principal au projet se fait par un axe central, partiellement couvert qui permet en premier lieu de rejoindre certains équipements collectifs.²⁴ Pour la distribution des logements depuis le rez, deux axes suivent le long de la façade, passant ainsi devant les terrasses et espaces extérieurs de certains logements de plain-pied. Pour cette raison, les flux de personnes sont organisés de manière décroissante, réduisant au maximum le nombre de passages probables à proximité d'espaces plus intimes où le vis-à-vis serait inévitable.²⁵ Qui plus est, en lieu et place de coursive, l'ensemble des étages est desservi par des noyaux verticaux intérieurs, sans risque d'intrusion visuelle chez un voisin, avec un maximum de trois appartements par paliers. Aux extrémités, des escaliers permettent l'accès à deux appartements du premier étage, sans pour autant empiéter sur quelque terrasse dévolue à un logement.²⁶ Ainsi, la démultiplication des systèmes verticaux de circulation, la régulation des flux au fur et à mesure d'une trajectoire encouragée et l'aménagement des espaces extérieurs garantissent une distance raisonnable entre les espaces communs et distributifs, n'empiétant pas sur les espaces extérieurs des logements, ni sur l'intimité des appartements. Pour autant, les accès aux parties communes et les lieux de rencontre ne sont ni délaissés, ni mis à distance du projet d'ensemble.



Plan d'étage 1:400



Plan de Rez 1:400



Unité(s)
Plan de Rez - hors-échelle



En résumé, il apparaît dans ce chapitre et à cette échelle d'analyse que, si l'on souhaite garantir cette limite d'intimité, la question des abords des logements et de vis-à-vis est le point principal à considérer en vue de la régulation et planification des systèmes distributifs.

Le seuil, tel qu'évoqué en introduisant cette partie de réflexion, garantira en effet autant l'appropriation et la jouissance réelle d'espaces privatifs ouverts, que la possibilité de mettre une réelle distance, mentale, visuelle, physique, entre le dehors collectif et l'intérieur domestique. En soit, la délimitation plus claire des espaces communs ou non, serait la garantie du libre de choix de chacun quant au niveau de partage ou de solitude. On constate également, selon les exemples et projets évoqués, que le souci, y compris à cette échelle, de garantir seuils, limites et intimité n'entre en rien en contradiction avec la possibilité d'offrir aussi des lieux de rencontre qualitatifs, qui le seront d'autant plus si les conflits quant aux limites de chacun n'ont plus de raison de d'être.

Des exemples aussi éloignés en termes d'échelle que les deux derniers projets évoqués, du Lignon et de Dijon, démontrent que la sensation et la gestion de la densité et du nombre de passages sont gérables à chaque échelle et peuvent permettre cette démarcation; soit ce seuil entre la communauté au sens large, le voisinage proche et l'intimité du logement. Différents dispositifs peuvent encourager ces démarcations, ou au contraire, et à différents niveaux selon leur conception, rendre difficilement lisible, la transition d'une situation à l'autre.

III. Logement et décroissement

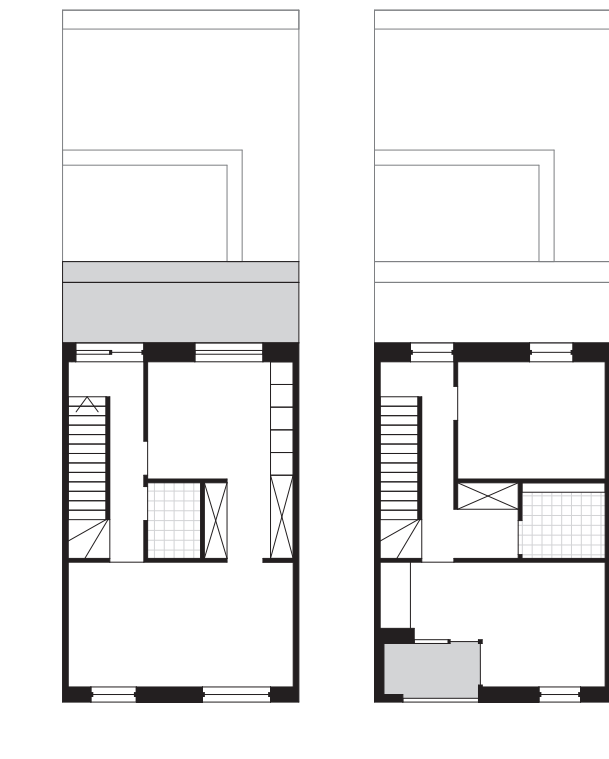
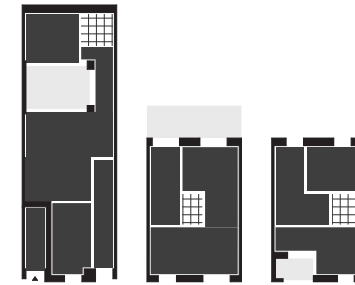
“L'exemple des jeunes couples interviewés qui emménagent est parlant : fascinés de prime abord par les espaces ouverts et sans portes, ils déchantent très vite à l'arrivée du premier enfant. Car on ne peut pas vivre sans cesse sous le regard des autres.”

Eleb, Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous. pp.90-92

Jusqu'à présent, l'analyse s'est principalement concentrée sur les aspects d'un projet de logement qui, en lien avec l'intimité, régulent la proximité ou les relations entre le logement et ce qui se trouve en dehors, la communauté, les espaces partagés, la ville. Pourtant, il est clair que pour chaque individu, au sein d'un logement, d'un groupe familial ou tout groupe de cohabitation, le besoin d'intimité, d'isolement et de lieux appropriables est aussi essentiel. En effet, s'il est considéré important dans ce travail de garantir à l'espace domestique de pouvoir vivre à l'abri d'intrusions ou d'interventions de l'extérieur à certains moments et dans une certaine mesure, cette attention ne sera réellement qualitative et entière que s'il en est de même en son sein. On a pu voir à de nombreuses reprises, au cours du modernisme entre autres, que l'idée du décroisement prétendait apporter de nouvelles qualités à l'architecture ainsi qu'au logement. Plus de lumière, plus de flexibilité, plus de liberté.

Un des éléments qui revient régulièrement en faveur du décroisement plus ou moins poussé au sein des logements correspond à celui de la luminosité et de l'avantage d'augmenter les espaces continus et ouverts. Si ces notions sont clairement souhaitables si l'on tend à assurer la qualité du logement, l'ouverture totale semble entrer en contradiction avec la promesse d'intimité et de recueillement individuel.

Les espaces à prendre en compte dans cette partie de la réflexion ne se limitent pas uniquement aux chambres, vues comme espace intime par excellence, on peut considérer également la potentielle intimité à trouver entre la cuisine et le séjour, le rapport des chambres aux sanitaires et ainsi de suite, dépendant des activités et moments.



Dujardin Mews
Plan Type logements 1:200

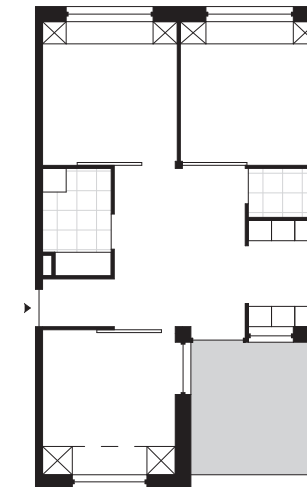
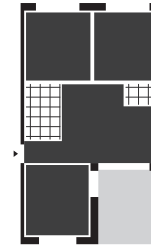


En observant le projet de Dujardin Mews, si le logement des étages supérieurs est d'une profondeur restreinte, ce n'est pas le cas du logement de plain-pied qui s'étend jusqu'au fond de la parcelle. Un point déjà évoqué plus tôt, la présence d'une pièce considérée comme une chambre renvoyée en façade principale s'explique particulièrement par la morphologie de ce plan type. Pour autant, d'autres moyens de faire entrer de la lumière naturelle sont développés, afin d'en procurer à l'ensemble des pièces, aussi bien les plus communes du logement que les plus intimes et personnelles.

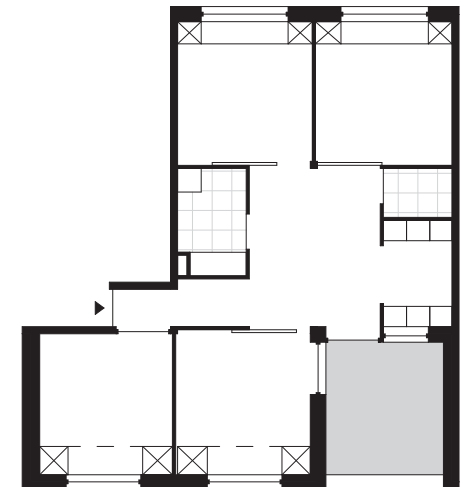
L'un des effets immédiatement visible dans cette configuration est que la chambre aménagée au fond du plan souffre d'un vis-à-vis évident avec l'espace défini de séjour, via le patio.²⁷ Le défi de lumière naturelle, malgré tout cloisonnement, agit donc comme une perte potentielle d'intimité et de privacité au sein même du logement. Au même titre, la chambre au sud souffre, elle, du contact avec l'espace commun et le couloir de distribution interne au logement. En effet, la configuration du logement dans la longueur implique elle aussi une augmentation des espaces de circulation, qui, si elle ne résout pas les questions soulevées plus tôt, distinguent du moins physiquement les espaces plus communs des plus retirés. Dans le logement des niveaux supérieurs, la profondeur réduite du plan résout partiellement la question, d'autant plus que la distinction entre parties communes et espaces privés se fait également par la séparation en deux niveaux distincts. Le cloisonnement induit par la circulation verticale permet également de distancer physiquement l'accès aux chambres, à l'inverse du niveau inférieur dont le plan devient totalement fluide autour d'un noyau sanitaire. Quant au risque de vis-à-vis du balcon du second logement donnant potentiellement à voir une pièce intime du logement inférieur, il semble d'ailleurs partiellement résolu par l'opacité des gardes corps.

Dans le cas d'une morphologie d'épaisseur réduite, nécessitant donc moins d'espaces de circulation et limitant le défi de lumière naturelle, l'exemple du projet de Dijon est parlant. Dans ce cas de figure en particulier, et dans le processus même du projet, l'appellation de *pièces* est préférée à la dénomination de chambres, bureaux, salons etc. Ainsi, la volonté est de mettre en avant des potentiels d'usages, qui seront surtout développés au chapitre suivant.

En ce qui concerne la question du décroisonnement, en l'occurrence chaque pièce située en façade, implicitement comprise comme des espaces plus intimes, est de taille égale et potentiellement nettement séparée du reste du logement. Malgré cela, on constate néanmoins que dans l'unité typologique de base, à savoir le logement type « 5 pièces » le contact est alors direct entre les espaces plus intimes et l'espace central²⁸, logiquement commun à l'ensemble des habitants. Qui plus est, il en est de même si l'on observe les trajectoires passant des chambres aux espaces sanitaires, également considérés comme particulièrement intimes, tel que présenté dans la partie théorique de cette recherche.²⁹ Les dimensions et surfaces du logement type expliquent largement cette absence d'espaces de circulation qui seraient séparés physiquement de l'espace commun. On peut néanmoins souligner qu'en s'éloignant du logement dit « type », lorsque des variations typologiques s'effectuent, dans les logements au plus grand nombre de pièces, ou situés dans les angles du bâtiment, des circulations existent et permettent une meilleure mise à distance entre lieux intimes et partagés. Il faut ajouter en revanche ici, que le cloisonnement et la multiplication d'espaces de circulation distincts ne sont pas pour autant considérés comme des garanties uniques d'une meilleure intimité.



Unité(s)
Plan Type 5 pièces 1:200



Unité(s)
Plan Type 6 pièces 1:200



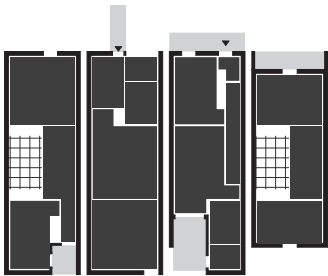
Parallèlement à cette question d'espaces de circulation distincts, qui ne correspond pas à la même pensée que celle du décroisement total du logement, différents degrés d'attention aux espaces intimes et de leur rapport aux parties communes apparaissent.

Dans le cas de la Cité du Lignon, plusieurs types de logements coexistent, avec deux variations majeures déjà évoquées, les logements des étages à coursives et les logements uniquement desservis par un noyau interne. En observant les plans d'étage « courant » on comprend que l'absence de ladite coursive encourage à disposer les espaces intimes d'un côté de la façade principalement. Cette disposition a pour effet de mettre à distance les pièces considérées comme privatives de lieux communs du logement. L'accès aux sanitaires par un espace de circulation distinct renforce cette volonté de mise à distance et de cloisonnement entre partagé et intime.³⁰ Différemment, les logements aux étages bénéficiant d'une coursive placent en priorité les chambres au niveau de l'autre façade, mise à distance déjà exprimée au chapitre précédent. Il en résulte que, bien que le plan visible ci-contre concerne un logement d'une pièce privative, sous-entendu pour deux personnes, la communication et le contact entre espaces communs et privés est plus mince. Qui plus est, lorsque le logement est de taille plus conséquente, des espaces privatifs sont disposés aux deux extrémités du plan, certaines donc communicantes avec les cuisines, d'autres avec les séjours. Ainsi la distance et la séparation entre les pièces intimes se font au détriment de leur contact respectif avec les pièces communes. Ces observations démontrent que les espaces de circulation ainsi que la séparation entre espaces personnels et communs changent d'un type de logement à l'autre avec, par conséquent, différents niveaux de distance et de séparation entre espaces partagés ou non.



³¹ livre 1
p.37

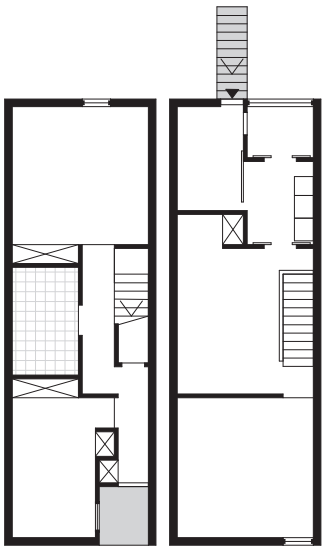
Un des avantages, dans ce cadre, que l'on pourrait attribuer au logement individuel³¹, sur son niveau de cloisonnement et de séparation par fonction réside dans ces étages multiples qui peuvent aider dans certains cas à une mise à distance plus efficace que celle d'une seule cloison. Certains projets de logements sociaux ont donc développé des stratégies reprenant ces modèles, comme dans le cas de l'ensemble Bouça de Porto.



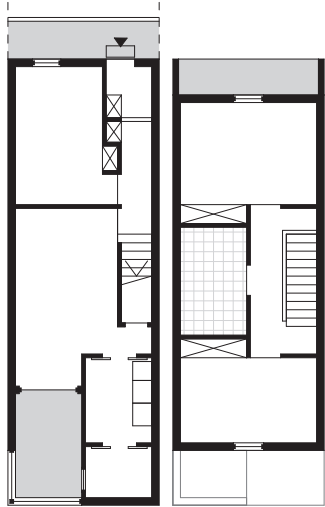
³² fig. 4.5

Si l'image généralement admise du duplex évoque souvent l'idée de doubles hauteurs ou de volumes plus importants, ici Alvaro Siza fait au contraire le choix de cloisonner et donc de ce fait de multiplier les espaces de vie. On constate des différences d'ouverture, qu'il s'agisse d'espaces communs ou non, vis-à-vis des couloirs et escaliers. Qui plus est, sachant que deux logements distincts sont superposés, on peut observer que les étages dévolus principalement aux espaces partagés séjour et cuisine sont directement disposés l'un sur l'autre, respectivement distribués par escaliers ou coursives.³² S'il ne s'agit pas à proprement parler ici de cloisonnement, la question de mise à distance entre espaces intimes est pour autant visible. Parallèlement, le cloisonnement ainsi que les nombreuses niches et espaces de rangement renforcent l'aspect très subdivisé du plan, en nombre de pièces clairement lisible. Dans ce cas précis, le cloisonnement même entre espaces de circulation, d'entrée, de cuisine ou de séjour démontre clairement une séparation par fonctions supposées. Ce cloisonnement qui permet donc, autant sur le même plan que d'un étage à l'autre, des distinctions très claires entre les pièces, peut néanmoins avoir pour effet de rendre certains espaces exigus voire de dimensions réduites.³³ Un des arguments qui ressort régulièrement pour plaider en faveur du décroisonnement est justement celui d'un gain de surface et de volumes, sans prendre en compte en général la dimension de l'intimité.

³³ fig. 4.3



SAAL Bouça
Plan Type inférieur 1:200

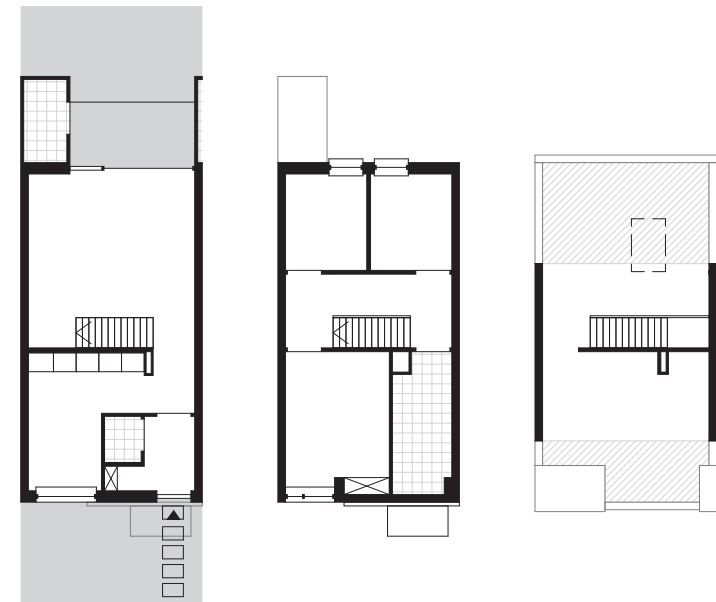
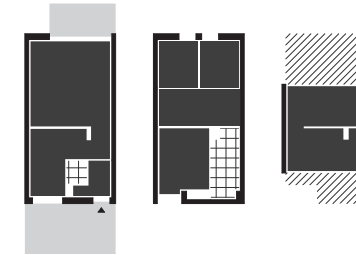


SAAL Bouça
Plan Type supérieur 1:200



Au même titre, dans le cadre de l'opération de création de logement de Singels 2, le même principe de logements mitoyens sur plusieurs étages se développe. Différemment du projet précédent, ici, la séparation verticale entre espaces intimes et partagés est totale.

Il en ressort alors dans ce cas précis que, parlant du rez, occupé par cuisines, pièces communes et entrée, la principale séparation faite est celle de l'entrée vis-à-vis du reste du logement. Au-delà de cet espace, potentiellement totalement isolé du reste du logement, toutes les autres pièces du niveau sont communicantes, si ce n'est visuellement, en tout cas physiquement. On peut alors considérer qu'il ne s'agit que d'un grand espace dévolu à l'ensemble des habitants, où la seule distinction est faite par la circulation verticale et gaine technique, posant de ce fait une distinction implicite en fonction de l'usage. La mise à distance ainsi que la possibilité de séparation auditive ou physique sont donc amoindries de manière évidente dans les parties communes aux habitants. A l'inverse, à l'étage, la séparation traditionnelle entre trois chambres desservies par un simple couloir suit la logique de cloisonner des espaces distincts par leur fonction également. Au vu des dimensions des espaces de l'étage ainsi que de la volumétrie du dernier niveau, sous comble, qui s'avèrent donc être des espaces exigus mais séparés, on peut comprendre plus clairement l'ouverture totale du rez, d'un espace unique mais plus ouvert et destiné à l'usage de tous. Le fait d'observer des niveaux de cloisonnement plus ou moins importants selon les zones et fonctions d'un logement, le plus souvent suivant la séparation entre espaces considérés « de jour » et espaces « de nuit », est révélateur de la supposition selon laquelle les pièces communes et ouvertes à l'ensemble d'un groupe familial admettront une même activité, une même envie de partage, au même moment.

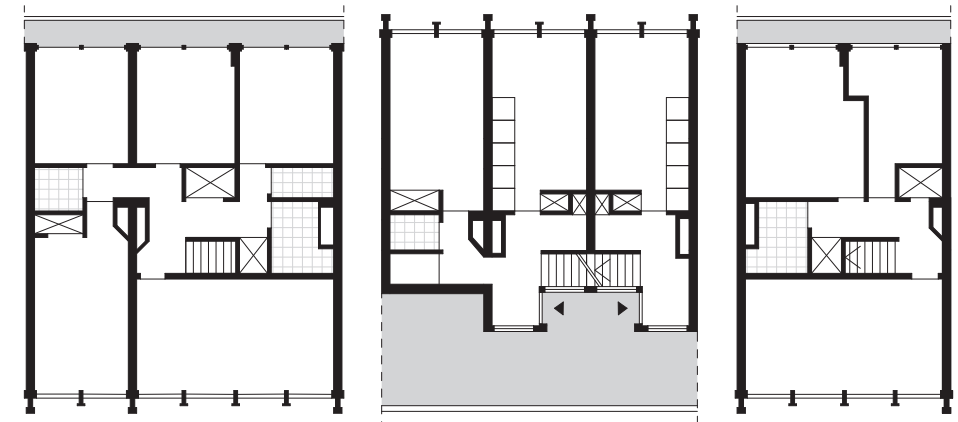
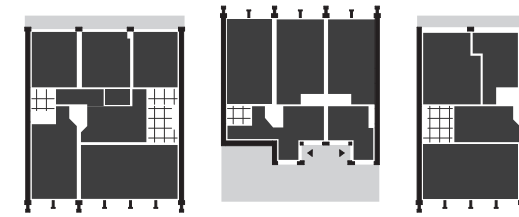


Singels 2
Plan Type 1:200



Par conséquent il semble qu'à l'échelle du logement aussi le défi et l'équilibre à trouver entre collectif et privé ressorte, comme il a déjà été précisé à l'échelle du quartier ou des abords du logement. Le modernisme a introduit des principes, tels que le décroisement, la cuisine ouverte, s'éloignant partiellement de l'idée de séparation des espaces selon leur fonction.³⁴ Ceci aura pour effet de renvoyer entièrement la recherche d'intimité aux chambres, considérées comme seuls espaces méritant, le cas échéant, une certaine distance.

Dans le cas des Robin Hood Gardens, le niveau de cloisonnement dans les logements, pourtant sur deux étages, semble équivalent, qu'il s'agisse d'espaces tournés vers la famille ou réservés à l'individu. En effet, non seulement les pièces de séjour et cuisine sont totalement séparées des circulations³⁵, mais elles sont disposées à deux niveaux distincts. Quant aux espaces plus privés, plusieurs dispositifs sont mis en place pour créer une distance plus importante, au-delà du seul cloisonnement. Dans ce cas précis, on peut constater au regard des plans types des deux duplex superposés, que les rangements, les escaliers et gaines techniques sont autant d'éléments architecturaux (souvent réévalués dans le courant moderniste et dans la logique du décroisement) qui sont mis à profit d'une division et distanciation claires des espaces et appelant à un cheminement différent selon les lieux de vie du logement. On observera d'ailleurs que la multiplication des sanitaires et leur positionnement à proximité directe des chambres, ainsi que les escaliers menant directement aux espaces communs sont autant de détails qui appuient cette distinction entre intime ou familial. Il est clair, qu'une fois de plus, dans le cas de logements en duplex, aucune stratégie n'est développée pour en augmenter les volumes ouverts. Si l'on peut probablement attribuer cette observation au manque de surface, la question du cloisonnement et son effet sur l'intimité n'en sont pas moins importants.

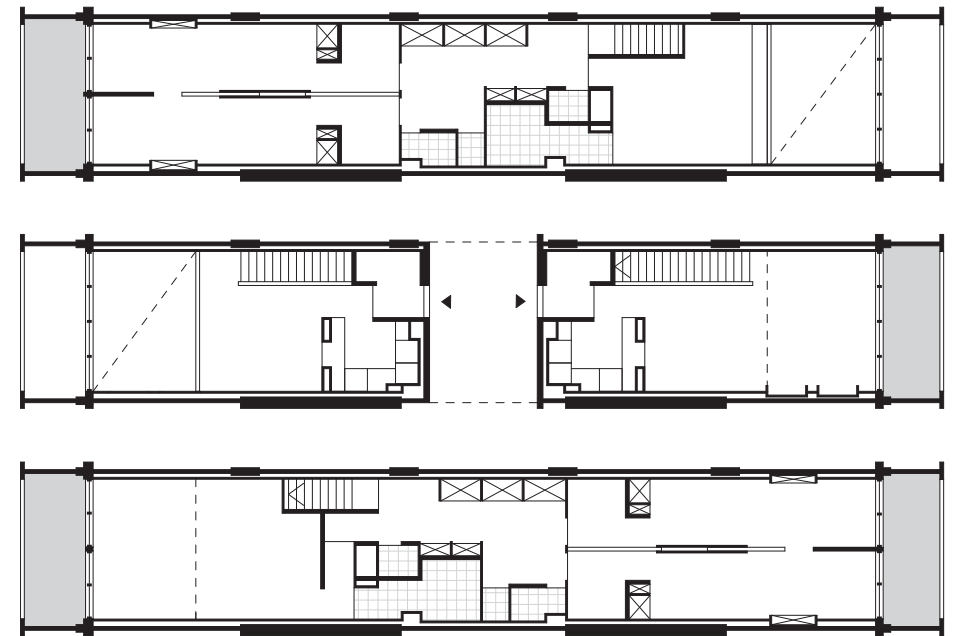


RobinHood Gardens
Plan Type Duplex 1:200



S'il a souvent été considéré que l'Unité d'habitation du Corbusier a été une source d'inspiration majeure pour les Robin Hood Gardens, force est de constater que sur la question de l'intimité et en l'occurrence sur celle du cloisonnement, de nombreuses différences existent.

La présence de délimitations visuelles, physiques et acoustiques a déjà démontré dans les projets précédents que ces dernières pouvaient concerner l'ensemble du logement, sans faire de distinctions entre parties communes et intimes, ou à l'inverse favoriser les chambres et espaces sanitaires. Les plans de l'Unité d'habitation de Marseille démontrent en l'occurrence un niveau d'ouverture très poussé, et une logique de décroisonnement partiel, initiant les réflexions modernistes citées plus tôt. Dans le cas des deux plans types du Corbusier, la logique du Duplex va plus loin encore et dépasse la simple circulation verticale en appliquant le principe de double hauteur. De ce fait, deux espaces aux fonctions initialement très distinctes sont en contact direct. L'espace de séjour et la chambre parentale sont en contact acoustique d'une part, puis visuel d'autre part ; dans un cas le séjour donnant sur la chambre, puis inversement.³⁶ Si les volumes créés par cette opération, l'afflux important de lumière supplémentaire et les surfaces généreuses, surtout concernant la chambre ne sont pas niables, une question sur la gestion de l'intimité se pose; d'autant plus, s'agissant d'une chambre, dont la surface permet une démultiplication des fonctions dépassant l'espace exclusivement affilié au sommeil, le lien entre les deux volumes semble correspondre à une perte d'intimité assurée. Ainsi, quand bien même l'idée du logement sur deux niveaux prétend être une garantie de plus d'indépendance ou de privacité, il s'avère dans ce cas, que les seuls cloisonnements qui isolent encore un espace d'un autre, sont ceux de l'entrée du logement³⁷, ou ceux séparant les pièces humides des pièces sèches.

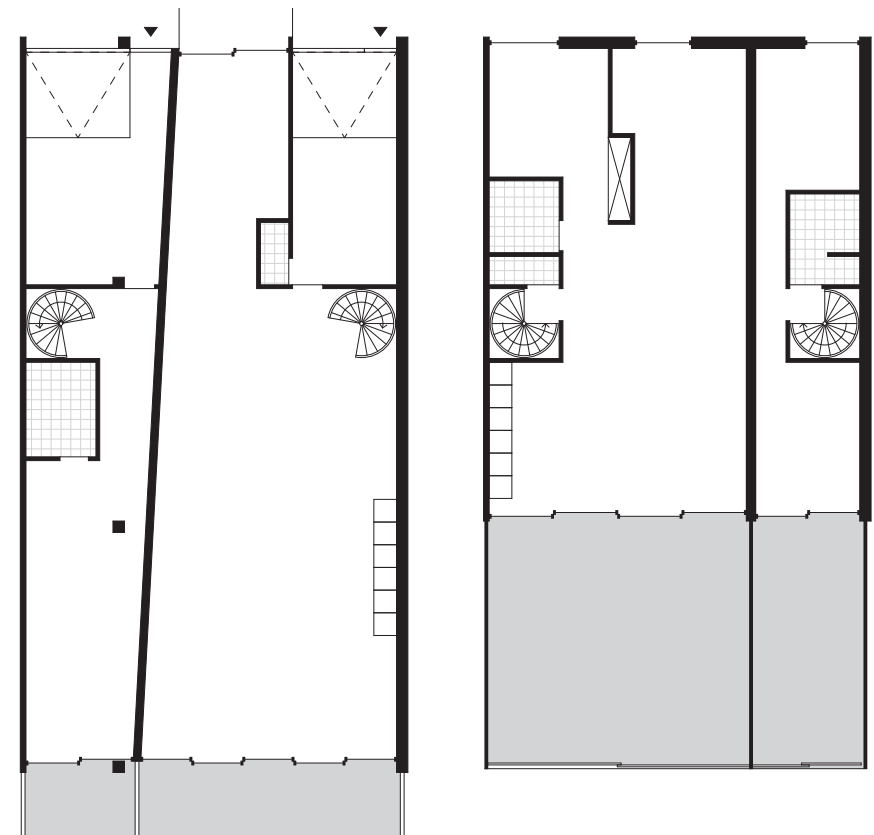
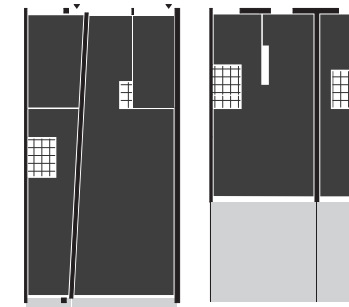


Unité d'habitation
Plan Type Duplex 1:200



Bien plus tard, les mêmes questions peuvent être posées sur le cloisonnement, les séparations et donc la privacité des espaces du logement. Dans le cas du projet de Lacaton Vassal de 2005, là encore, chaque logement est organisé sur deux niveaux distincts. Si, dans ce cas précis, le principe de double hauteur n'est pas développé, un décroisement presque total s'effectue différemment.

Les seules pièces réellement distinctes du reste des logements correspondent, au même titre que chez le Corbusier, à l'entrée puis aux parties sanitaires de toute évidence toujours considérées comme les seules dont on ne peut pas envisager de vis-à-vis ou de communication avec le reste du logement, point intéressant à relever si l'on s'intéresse à l'intimité. Quant aux espaces dévolus aux chambres, la mise en place de cloisons sert uniquement à indiquer une séparation. Au-delà de ces éléments, on constate ainsi que les habitants auront tendance à installer des rideaux ou autres dispositifs artisanaux pour créer une barrière visuelle, même partielle.³⁸ Reste la question acoustique qui semble donc ne pas être réglée, ainsi que le fait que l'isolement complet, selon l'image d'une porte close semble ici impossible. S'il est important de relever l'immense générosité déployée par les architectes qui, en planifiant une économie importante de moyens, parviennent à offrir des espaces extrêmement généreux³⁹ et rarement constatés dans des projets de logements sociaux, l'isolement et le fait de proposer des espaces qui restent assurément individuels semblent très peu présents. De plus, l'ouverture totale, y compris des parties communes, présuppose une cohabitation et un partage de lieux, une négociation très importante, au sein même des surfaces partagées, faute de dispositifs développés par les habitants eux-mêmes. La distanciation qui peut être relevée ici entre lieux intimes et communs ne semble résider que dans la distance générée de par les surfaces évoquées ci-dessus.



Cité Manifeste
Plan Type mitoyens 1:200



Ainsi, cette base d'analyse au regard du logement à proprement parler, de même que ce questionnement sur le principe de décroisonnement face à l'intimité propre à chacun démontrent un certain nombre de choses.

D'une part, il apparaît que plusieurs projets inspirés du modernisme ainsi que certaines théories sur l'évolution qualitative du logement de cette période, aient eu peu d'attention sur la question de l'intime, favorisant des questions de luminosité, liberté d'adaptation ou ouverture. Pour autant, d'autres stratégies de mise à distance potentielles se sont développées, principalement axées sur les espaces alors considérés « de nuit ». Parallèlement, au niveau des projets analysés ici du moins, les cas de cloisonnements les plus poussés semblent particulièrement présents dans des logements de dimensions plus restreintes, preuve que la notion de vis-à-vis et de proximité permanente se pose d'autant plus dans ces cas.

D'autre part, il est intéressant d'observer que la fonction d'un espace potentiellement intime change le niveau d'ouverture qui lui sera consacré, à l'exemple des pièces sanitaires qui gardent de toute évidence ce niveau d'intimité le plus poussé. On peut souligner également le fait de voir des distinctions être faites selon les pièces intimes, qu'elles ne soient pensées pour les parents, ou pour des enfants.

Enfin, il semble clair que ni le cloisonnement total d'une fonction à une autre, ni la division d'un logement sur plusieurs niveaux, ne sont l'assurance complète que des lieux intimes, personnels et indépendants peuvent être réellement assurés, sans prendre en compte différentes dimensions telles que leur surface, accès et cheminement vis-à-vis des parties communes, ainsi que les multiples considérations sensorielles qui s'y rapportent.

IV. Usage et flexibilité

“L’idée du contrôle suppose qu’il existe un choix et à ce titre l’isolement et la solitude sont deux situations totalement différentes.[...] la question que l’on peut se poser à propos de l’intimité au sein du logement est de savoir si les architectes devraient réfléchir en termes de multiplication des espaces personnels ou en termes de flexibilité d’usages.”

Bernard, « Les espaces de l’intimité ». pp.370-372

Pour aller au-delà de la question purement typologique et de partition du logement dans le sens de l’intimité, plusieurs notions supplémentaires peuvent entrer en ligne de compte. En effet, au cours du chapitre précédent, la notion d’espaces « de jour » et d’espaces « de nuit » a été remarquée à plusieurs reprises. Pourtant, si l’on souhaite adresser concrètement la question de l’intimité au sein d’un groupe familial ou domestique, il convient de dépasser l’idée de simple cellule destinée au sommeil. L’argument défendu ici est que l’intime et l’indépendance, ou, reprenant la citation ci-contre, l’isolement peuvent être souhaités et nécessaires à bien d’autres moments et pour bien d’autres fonctions.⁴⁰ Il s’agit donc d’observer différents usages pensés ou non par l’architecture et qui peuvent aller dans ce sens de manière positive, en ne permettant pas uniquement la retraite personnelle mais en la rendant qualitative, au même titre que la vie à plusieurs. En ce sens, le terme de flexibilité dépasse l’idée défendue par le modernisme qui estimait qu’il était synonyme de décroisement, d’ouverture. L’idée est alors d’observer différents éléments, soit la multiplicité des usages possibles, les surfaces, l’orientation et l’ensoleillement ou les flux de l’ensemble du logement, pour en déduire le potentiel de l’architecture à permettre plus de flexibilité selon les moments et besoins de chacun.⁴¹ Parallèlement à cette idée, un des points également soulevé dans la partie théorique de ce travail était celui du besoin d’affirmation et d’individualité relatifs aux espaces intimes, à l’échelle du logement ou du quartier. La question se posera alors également de voir si l’architecture peut aider ou concourir à cette idée d’appropriation et de modelage des espaces selon l’individualité de chacun dans le sens de l’affirmation de leur individualité et de la conception de chacun de l’intimité.⁴²

⁴⁰ livre 1
p.34

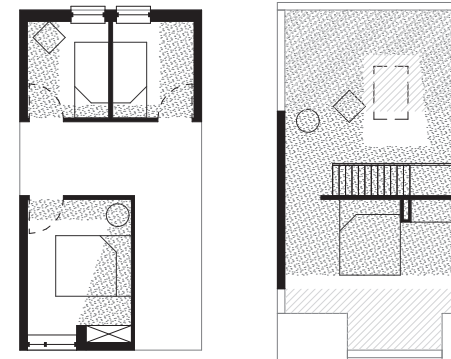
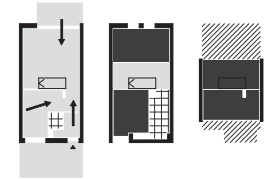
⁴¹ livre 1
p.40

⁴² livre 1
p.32

Sur la question de la flexibilité d'un logement ou d'espaces du logement en particulier, l'élément évident pouvant y concourir, est celui de la surface totale. En effet, il semble évident qu'il sera plus simple pour tout un chacun d'aménager un espace généreux en vue de plus de flexibilité. Des exemples cités dans la partie théorique de ce travail proposent en effet une nouvelle conception planifiée de flexibilité tout en admettant une minimisation des surfaces à l'instar de Dogma ou EMI Architekten.⁴³

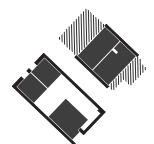
En l'occurrence, si ces propositions ne seront pas à proprement parler analysées dans ce volet, on peut observer très clairement une perte de flexibilité et dans un sens du potentiel d'intimité dans le projet de Singels 2, de HvDh. En effet, si les espaces extérieurs traités au chapitre II s'avèrent intelligemment développés dans le sens de l'indépendance ou de la privacité, les espaces internes du logement s'avèrent particulièrement exiguës. Il en résulte que l'appropriation des espaces dévolus à la privacité au-delà de lits semble impossible et, ce faisant, leur assigne la valeur d'espace de nuit. Cela étant dit, les volumes créés par la pente de la toiture qui apportent sans doute un confort supplémentaire, ne suffisent pas pour autant à apporter de malléabilité supplémentaire, ni de possibilité en particulier de s'approprier les espaces intimes dans les étages. On peut ainsi supposer que toutes activités, autres que celles du sommeil ou du repos, se feront dans ce projet dans les parties communes, partagées par l'ensemble du groupe familial, avec toutes négociations ou entraves à l'intimité que cela peut présumer. Ce constat étant fait, force est de constater que ni les ouvertures ni l'orientation du projet ne semblent s'atteler à favoriser un espace plus qu'un autre. Néanmoins le dernier étage du projet, sous les combles, et de toute évidence peu illuminé, pourrait pourtant correspondre à un espace au potentiel d'intimité bien plus avancé.

Espaces communs
Flux internes
Espaces intimes



Singels 2
Plan Type 1:200

0 2.5 5 7.5m

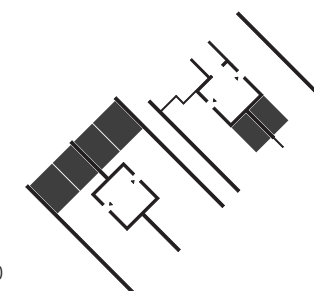
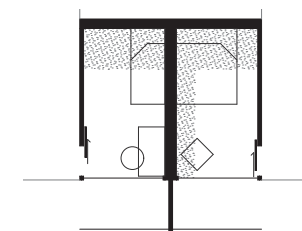
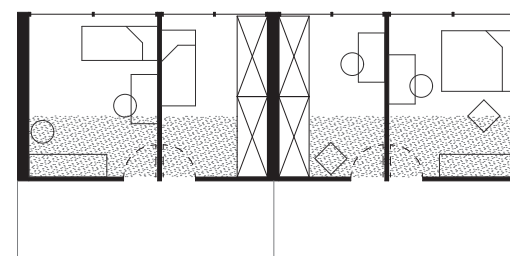
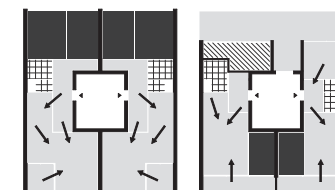


Dans le cas de figure où les espaces indépendants du logement sont de taille supérieure, on peut considérer que le niveau d'appropriation et de flexibilité s'en trouve d'ores et déjà augmenté. En observant les plans de deux types de logements au sein de la Cité du Lignon de George Addor, on constate qu'une démultiplication des usages et activités semble possible au sein de chaque espace considéré comme intime.

D'une part, la luminosité induite par le renvoi en façade de ces espaces ainsi que la dimension importante des ouvertures procureront une luminosité ainsi qu'une vue ouverte sur l'extérieur, tout aussi propices à des activités plus calmes telles que des loisirs, ou nécessitant plus de concentration, de silence voire de contemplation. Ces considérations suivent les éléments développés dans le livre précédent, considérant donc que l'intimité et sa nécessité ne concernent pas uniquement le sommeil ou les éléments propres à une intimité physique ou pudique, mais peut également concerner un nombre important d'activités, suivant les moments et selon la personnalité de chacun.⁴⁴

Parallèlement à cette observation, il est important de préciser, comme cela a été fait au chapitre précédent, que la mise à distance entre les lieux partagés ou négociés entre l'ensemble des habitants et les pièces considérées comme privées ou indépendantes est encouragée par la présence d'espaces de circulation. En effet, les flux et les possibles nuisances ou entraves à l'intimité, bruits, vues, mouvements, sont immédiatement distancés des pièces les plus intimes. Seul le type de logement aux étages de coursives, dont une des pièces au moins est renvoyée à proximité des pièces collectives peut remettre en question l'attention portée à l'intimité, d'autant plus au vu des balcons, communicants entre une partie partagée du logement et une zone supposément plus limitée, toutes deux très ouvertes.

Espaces communs
Flux internes
Espaces intimes



Cité du Lignon
Plans types 1:200

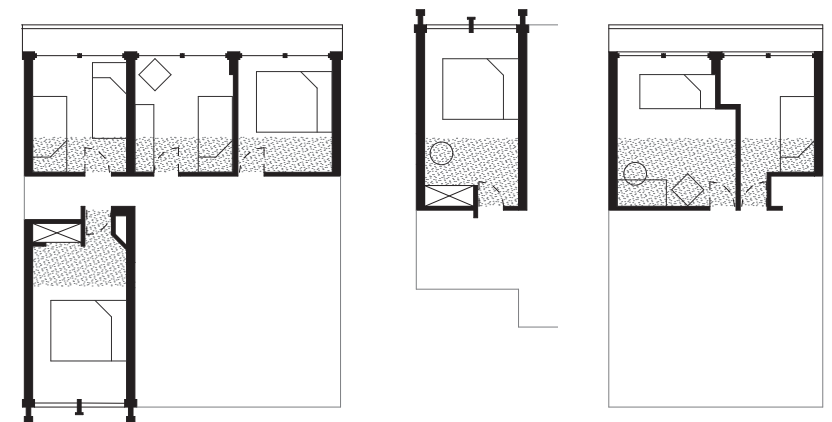
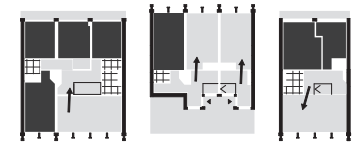
0 2.5 5 7.5m



Sur le fait que l'appropriation puis la flexibilité au sein du logement puissent être entravées et ainsi limiter les potentiels d'intimité, les espaces peu définis et communicants semblent être une source de limitation en ce sens. On peut par exemple observer les espaces extérieurs dans le cas des Robin Hood Gardens de Poplar. Dans ce projet, les espaces extérieurs dans les étages, directement liés aux logements semblent en effet représenter autant de possibles sources de conflit, ou du moins de perte de privacité ou d'indépendance.

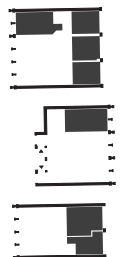
Dans la partie de ce travail dédiée aux distributions et extérieurs, il était déjà observé que les courbes de circulations, de par leur position et dimensions, s'avéraient trop restreintes pour créer une distance vis-à-vis des logements, sans permettre non plus de marquer une délimitation concrète entre collectif et domestique. Il semble dans ce cas précis que la même question se pose concernant les espaces extérieurs réservés aux logements. On peut déjà observer que les seuls balcons dont disposent les deux types de logements visibles ci-contre sont exclusivement accessibles via des chambres, autrement dit par des lieux de prime abord intimes. Ainsi, soit leur accès nécessitera de passer par l'un de ces espaces, au risque d'entraver le possible isolement d'un ou plusieurs habitants du logement, soit la disposition desdits balcons et leur contact direct avec deux à trois espaces individuels nécessiteront une constante négociation et impliqueront une perte de privacité potentielle. Parallèlement, au vu des dimensions de ces extérieurs, l'appropriation au-delà d'un usage fonctionnel semble très restreinte. Au même titre, les dimensions des différentes pièces, bien que parfaitement traitées quant aux flux du reste du logement, limitent, une fois encore largement, les possibilités d'usages et donc logiquement une forme d'appropriation selon les volontés et envies de chacun.

Espaces communs
Flux internes
Espaces intimes



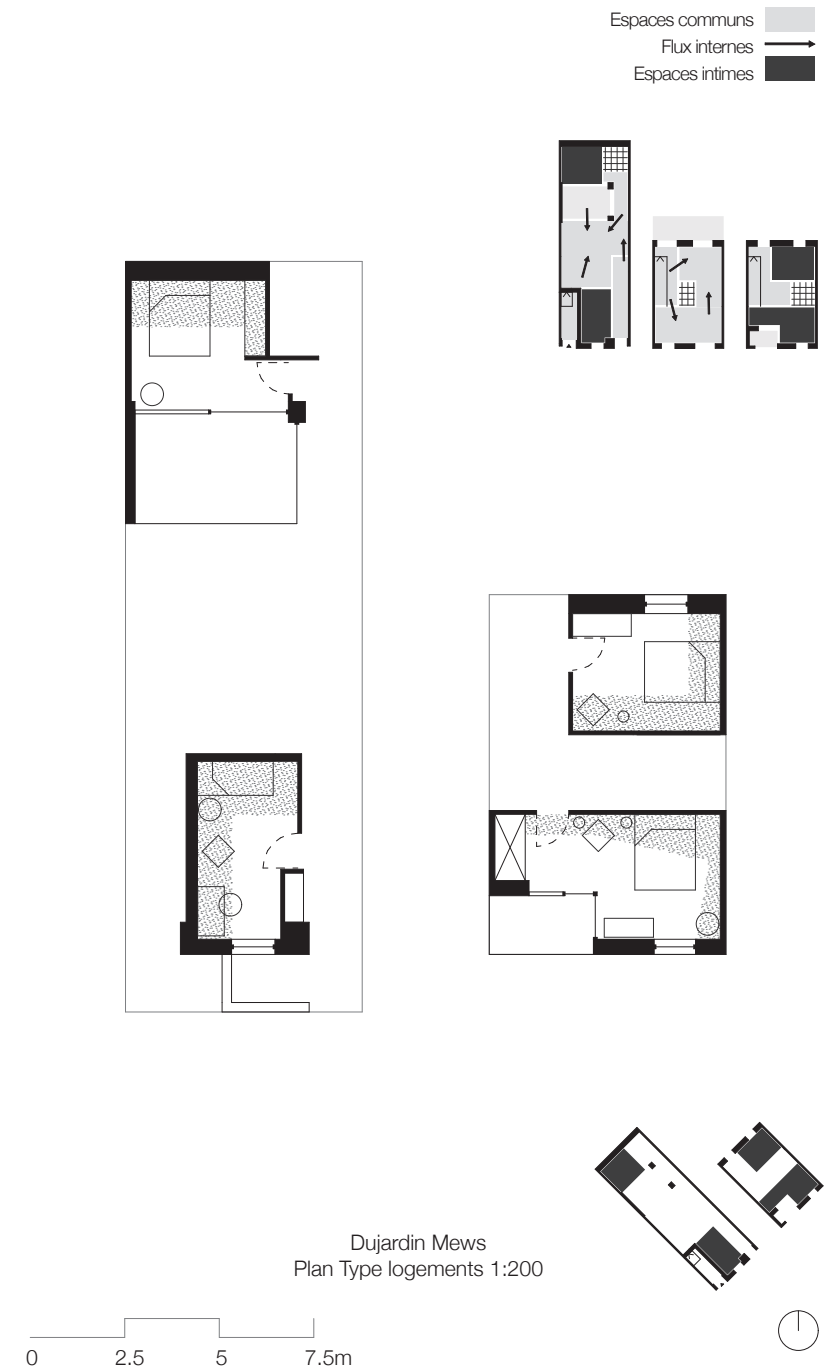
RobinHood Gardens
Plan Type Duplex 1:200

0 2.5 5 7.5m



Dans certains projets, à l'inverse des Robin Hood Gardens, la disposition, la surface ou la composition des espaces intimes au sein du plan peuvent se faire de façon inégale, créant de ce fait des niveaux d'intimité différents selon les pièces. Dans le cas du projet d'Enfield, les deux logements superposés présentent tous deux une distinction entre les chambres de toute évidence destinées aux parents ou aux enfants. Premièrement, cette distinction, restreignant quelque peu la potentielle mixité sociale ou d'autres formats de cohabitation, démontre que les schémas familiaux persistent. Si cette notion semble logique dans le cas de figure de logements sociaux destinés en premier lieu à des familles plutôt que d'autres formes de collocation, l'application et la distinction entre ces types de pièces intimes marquent immédiatement une perte partielle de flexibilité.

Qui plus est, le fait d'accorder à certains espaces intimes des lieux extérieurs ou non leur confère également une potentielle appropriation très différente. Ainsi, la chambre disposant d'un balcon privatif au dernier niveau semble de toute évidence bénéficier des meilleures conditions pour encourager les moments d'isolement, au même titre que le fait de s'approprier l'espace selon ses habitudes propres. Si la disposition générale des chambres et le statut qui leur est conféré d'office semblent ici limiter la flexibilité au sein de l'ensemble du logement, leur surface permet également peu d'adaptations propres aux préférences de chaque individu. Dans un certain sens, la possibilité énoncée de placer deux lits distincts dans un seul et même espace remet largement en question, y compris pour des enfants, la possibilité d'isolement et d'intimité. Néanmoins, la séparation des flux, d'un étage à l'autre, ou en renvoyant les parties communes au centre du plan, présente malgré tout une assurance partielle que les espaces intimes proposés ne souffriront pas de contact direct entre eux.



Un projet comme celui d'Alvaro Siza à Porto présente à l'inverse une répartition qui semble déjà moins connotée des espaces intimes, de dimensions plus proches, et aux dispositions variées au sein du plan, laissant directement une plus grande adaptation en fonction des besoins et des préférences de chacun au sein du groupe familial. Seule la présence d'un balcon accessible depuis un espace privé pourrait déséquilibrer la flexibilité de ces espaces au sein du logement. On constate par ailleurs, dans ce cas précis, que si la dimension et l'orientation des chambres offrent une liberté réelle d'adaptation ou d'appropriation, celles-ci sont malgré tout quelque peu limitées. La plus grande flexibilité déployée au sein du logement, permettant de modifier le niveau d'ouverture ou d'intimité, reste en l'occurrence plus axée sur les autres espaces, moins directement connotés, et tournés vers les espaces partagés du logement, si ce n'est sur l'extérieur. Ainsi, des dispositifs émergent comme des moyens de faire varier le niveau d'ouverture ainsi que de rendre plus flexible une partie du logement. Il était précisé dans le chapitre précédent que l'ensemble Bouça était un des projets sélectionnés où le cloisonnement y était le plus important. Pour autant, la présence de panneaux coulissants entre la majeure partie des pièces communes permet de gérer une ouverture plus grande ou à l'inverse un isolement partiel dans certains lieux. Si cette observation se distance quelque peu de l'idée de la cellule intime par excellence qu'est la chambre à coucher, elle démontre néanmoins une recherche sur la malléabilité de l'espace, où des dispositifs permettent également de gérer le niveau d'intimité d'espaces entre eux selon la volonté des habitants, moyennant en l'occurrence négociation au sein du logement. Au même titre, des panneaux en accordéon disposés le long des fenêtres, plus intégrés architecturalement prouvent que des éléments peuvent être mis en place au niveau architectural ou au niveau d'éléments physiques pour laisser gérer les niveaux d'intimité ou d'ouverture.⁴⁵



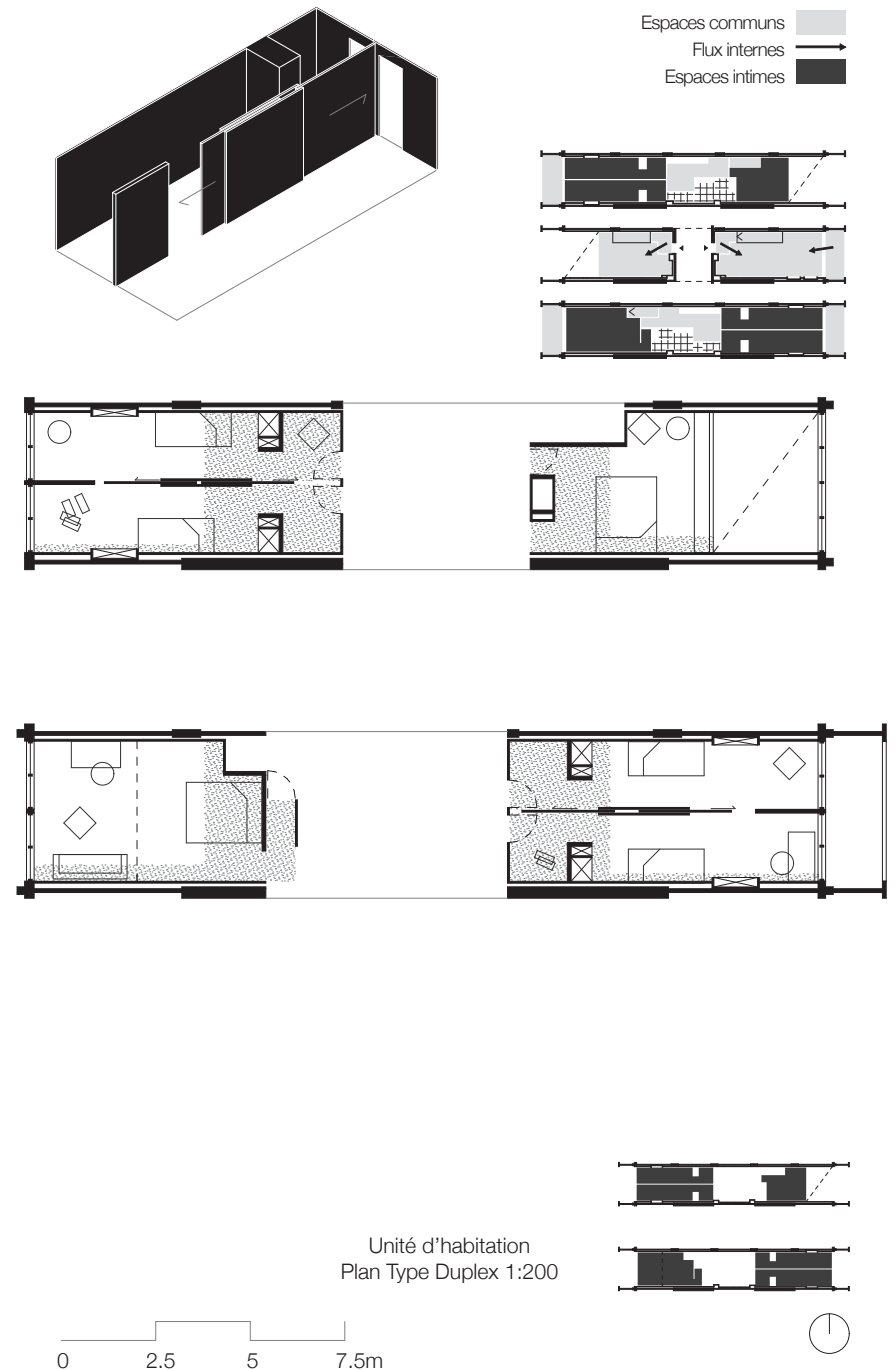
S'il a été développé dans le chapitre dédié au décroisement qu'une ouverture totale représentait un risque de perte d'intimité partielle, le projet de Lacaton et Vassal présente néanmoins un niveau de liberté d'appropriation très important. En effet, de par les surfaces particulièrement généreuses de l'ensemble des logements, une démultiplication des usages et des activités s'en trouve renforcée.⁴⁶ Ainsi, on constate que si l'isolement total, par manque de cloisonnement, s'avèrera plus compliqué dans ce cas précis, la contrepartie qui semble être mise en place correspond aux possibilités d'appropriations que laisse une surface importante pour chaque chambre. Il n'en reste pas moins que l'orientation de certaines chambres, et leur contact plus direct avec les voies d'accès et la rue, (côté nord) auront pour effet évident de les rendre moins qualitatives dans le sens de la recherche de privacité. Enfin, on peut relever que si l'accès à certains espaces extérieurs, terrasses ou jardins se fait via l'un de ces espaces, un accès à l'un de ces lieux extérieurs, là aussi généreux est toujours garanti par les espaces partagés.⁴⁸

Au même titre que pour les panneaux en accordéons soulevés chez Alvaro Siza, la présence de grands panneaux coulissants sur les terrasses de l'étage⁴⁸ démontre d'ailleurs qu'il est possible de gérer pour chaque habitant le degré de privacité intra-familial ou inversement un niveau plus grand d'ouverture, admettant de ce fait une perte partielle d'intimité par moments. L'intérêt de ces éléments en particulier, au-delà de stores ou rideaux ajoutés, réside dans l'intégration au niveau architectural de dispositifs directement concentrés sur la possibilité de gérer son intimité et individualité. Par ailleurs, la particularité architecturale souvent retrouvée dans les projets de Lacaton et Vassal, concept de « la pièce en plus » permet là aussi une appropriation, à l'échelle du groupe certes, bien plus large que la plupart des balcons ou coursives rencontrés dans ce travail.



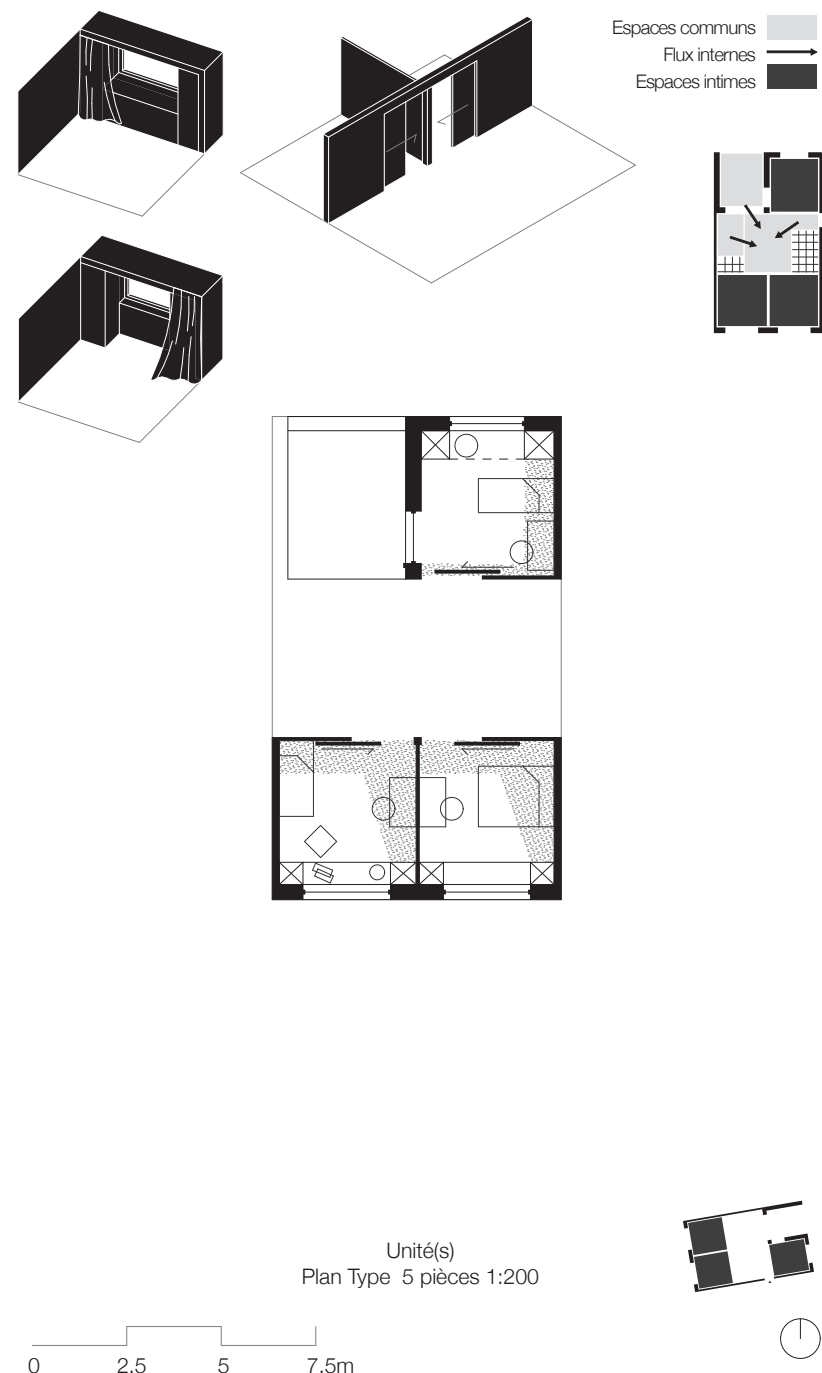
Dans des cas de figures où les surfaces peuvent s'avérer plus restreintes ou destinées à un plus grand nombre d'habitants, différents moyens peuvent également être mis en place pour proposer des stratégies qui permettent intimité, moments collectifs et donc, autrement dit, une flexibilité plus large.

L'unité d'habitation de Marseille est entre autres réputée pour son orientation, qui garantit à l'ensemble des logements et des espaces, qu'ils soient partagés au sein d'un logement ou tournés vers l'isolement et l'indépendance, un ensoleillement et une vue dégagée qui soient qualitatifs.⁴⁹ Ce point qui peut paraître anecdotique garantit pourtant le fait que, comme présenté dans l'introduction de ce chapitre, la distinction ne s'opère pas comme espaces «de jour» et de «nuit» mais offre plus une proposition entre espaces d'intimité ou de partage. Au vu de la disposition en quinconce des logements, dont les plans se trouvent donc partiellement inversés, cette orientation favorable permet également, au niveau logement mais aussi de l'ensemble, de ne pas créer de disparité, que l'on parle de disparité entre chambres d'enfants ou parents, d'espaces communs ou privés. De plus, si l'espace surplombant la double hauteur a déjà été relevé comme pouvant potentiellement être source de perte d'intimité à l'échelle du logement⁵⁰, sa surface permettra néanmoins une multiplication d'usages et d'activités. Ainsi, lorsqu'il s'agissait de vis-à-vis, il est possible, au niveau visuel de se prémunir d'un regard intrusif pour certains usages, qu'il s'agisse de l'espace de nuit, ou tout autre fonction. De plus, sur la question de la flexibilité, Le Corbusier conçoit deux panneaux coulissants entre les chambres d'enfants, qui, s'ils nécessitent évidemment une négociation qui peut toujours être source de conflit, garantissent la possibilité de gagner en lumière et surface ou d'optimiser le niveau d'intimité de l'un ou de l'autre selon les moments et envies de chacun.⁵¹



Enfin, des exemples plus récents de projets de logements sociaux semblent s'intéresser de plus près à la notion d'intimité et de flexibilité ou de variations d'usages. Un exemple particulièrement abouti dans ce sens est le projet Unité(s) réalisé par Sophie Delhay à Dijon. D'une part, la distinction entre espaces de jour et de nuit, ainsi qu'une fonction attribuée à chaque espace qui s'en trouve donc connoté, tendent ici à disparaître presque intégralement.

L'idée du projet, outre l'espace commun au centre du plan, est de proposer des espaces aux qualités qui peuvent varier, de par l'orientation ou l'accès à l'extérieur⁵², mais dont les dimensions sont identiques. Ainsi, chaque individu a la possibilité de se prononcer, en termes d'usages, sur les éléments ou activités qui nécessiteront plus ou moins d'intimité ou au contraire qui peuvent avoir lieu dans la partie partagée du logement. Qui plus est, la mise en place de panneaux coulissants⁵³ qui permettent de cloisonner et isoler entièrement chaque espace, peuvent aussi disparaître totalement, faisant de la pièce une zone supplémentaire attenante à l'espace central. Autrement dit, les habitants peuvent au choix définir ces pièces comme étant communes en permanence, ou voir leur niveau d'intimité varier selon les moments ou les besoins de chacun. Parallèlement, l'aménagement de rangements et banquettes ou niches contre les façades de chaque pièce, s'avère non seulement particulièrement approprié pour l'installation de rideaux permettant ainsi de réguler en permanence le niveau d'intimité vis-à-vis de l'extérieur, tout en offrant un espace aménageable supplémentaire.⁵⁴ Le projet et l'ensemble des dispositifs qui y sont développés ne présument en rien des choix des individus, de leur sens de l'intimité, de leurs préférences ou de leurs envies. La force de la proposition qui y est faite réside dans la large gamme de potentiels qui y sont déployés et dans la liberté que cela implique, au niveau du logement de manière générale, ainsi qu'au niveau de l'intimité.



V. Conclusion générale

Ce dernier chapitre, plus orienté sur une attitude vis-à-vis des habitants et relatif à la question de la flexibilité, dépasse en effet une échelle unique. Qu'il s'agisse de dispositifs ou éléments à l'échelle du mobilier, de la question directement typologique du logement ou vis-à-vis de l'extérieur, cette partie confirme les potentiels de l'architecture à garantir une intimité pour tout habitant, et ce à plusieurs échelles.

S'il semble désormais évident que des éléments déjà largement traités dans la théorie architecturale peuvent participer à cette garantie, s'agissant d'ensoleillement, d'orientation, de vue, de surface ou de volumes, le point le plus important semble dépasser ces notions distinctes. Il s'agit en effet de laisser un choix clair aux habitants, admettant les différences qui peuvent exister, d'une culture à l'autre, d'un individu à l'autre.⁵⁵ Ces points avaient déjà été relevés dans le chapitre dédié à l'intimité dans le livre précédent, et il semble clair que si certains dispositifs fixes, concrets et récurrents existent et vont bien dans le sens de favoriser les espaces intimes au sein du logement, d'autres stratégies propres à l'architecture peuvent être mises en place, rappelant que le partage, aussi bien que l'isolement sont importants et peuvent cohabiter, en fonction de moments, d'usages et au bon vouloir de chaque individu.

⁵⁵ livre 1
p.24

Au terme de cette recherche, et au regard des deux parties la composant, un retour à la question initialement posée ainsi qu'aux hypothèses qui l'ont formée semble s'imposer. La première base de ce travail s'articulait sur le fait d'observer l'importance que prenait aujourd'hui l'idée de collectivisation en architecture. En second lieu, l'attention et les attitudes des architectes vis-à-vis de la question de l'intimité étaient remises en question, au même titre que leurs effets sur les habitants concernés.

Tout d'abord, concernant ce courant de collectivisation en architecture, il est évident qu'il impacte aussi bien les espaces que les activités et les fonctions et implique donc une mise en commun de moments et de lieux relatifs à la société dans son ensemble, davantage qu'à chaque individu considéré séparément. Pour autant il s'avère que, tenant pour acquis que si cette collectivité et ses échanges sociaux peuvent être considérés comme la face d'une pièce essentielle de la pratique architecturale, la question était alors d'explorer son autre face, à savoir celle de l'individu, de la personnalité propre de chacun, comme inverse du groupe, puis la notion d'intimité comme contrepartie du lien ou des échanges sociaux.

Après s'être penché sur l'intimité dans son ensemble, il en ressort que ce terme, provenant du superlatif d'intérieur, peut concerner bien des échelles, humaines ou architecturales. Il s'agit en effet d'une notion bien plus fluide et changeante que ce que l'on pourrait penser de prime abord. Ainsi, l'ensemble de ce travail s'est attelé à démontrer en quoi l'intimité pouvait avoir de l'importance, tant sur des plans tels que la pudeur physique, la réflexion intellectuelle et le bien-être psychologique que sur l'idée d'affirmation d'une identité unique et propre.

On a vu également que, de manière logique, cette notion a évolué au cours du temps et évolue d'un individu à un autre, d'une culture à une autre. Cette multiplicité d'échelles a évidemment structuré la réflexion au niveau architectural de ce travail.

Sur cette question, il a bien été démontré que, contrairement à diverses idées reçues, l'intimité ne se limite en rien, à l'échelle architecturale, à l'image de la porte close et de la solitude totale. On comprend alors par intimité une notion qui dépasse l'isolement pur. Ce travail tend à démontrer que l'intimité de chacun peut se retrouver à toutes les échelles de la pratique, celle de la ville, du quartier, du groupe familial ou de l'isolement. C'est en effet la raison pour laquelle les chapitres de la seconde partie ont été structurés de l'échelle la plus collective à la plus individuelle, tout en gardant un regard centré sur l'individu. En effet, si tous ces niveaux de lecture impactent très clairement les espaces les plus intimes d'un projet de logement, ils peuvent de même développer des éléments dignes de répondre à la recherche d'intimité, d'affirmation individuelle ou d'appartenance à leur propre échelle. Le rapport d'un quartier à l'extérieur de la ville, les espaces communs pouvant être réellement appropriés par tous et le fait de considérer son appartenance à quelque chose de plus grand qu'un bâtiment, sont apparus à plusieurs reprises. Si certains de ces éléments ont démontré qu'ils nécessitaient de chaque individu des négociations les uns avec les autres, il n'en reste pas moins important de noter en fin de compte que toutes les échelles de l'architecture sont concernées par la question de l'intimité.

La rétrospective historique au niveau architectural des espaces intimes a démontré également que la notion avait certes largement évolué au cours des siècles, sans qu'elle ne soit garantie pour l'ensemble de la société à tout moment. A de nombreuses reprises, il apparaît clairement que le groupe a été considéré comme bien plus important que l'individu, au niveau social et architectural. Malgré ce constat, il est désormais évident que cette prépondérance n'a pas toujours représenté un choix personnel, mais résultait plutôt d'une vision globale. Ainsi, on a pu déterminer que les plus grands aboutissements en matière de traduction architecturale de la recherche d'intimité semblent avoir largement concerné les membres et groupes les plus aisés de la société, faisant de l'intimité, élément pourtant présent chez chaque individu, un bien désirable davantage qu'une certitude à la portée de tous.

Parallèlement à ce constat historique, il est désormais démontré que l'attention portée par les architectes au logement social a pu être alimentée par le passé par des considérations bien plus axées sur la ville, sur le développement de la densité ou sur les questions de société que sur les individus en tant que tels. De ce fait, il était légitime de supposer que l'attention portée à l'intimité de chacun n'était peut-être pas des plus abouties lorsque l'on parle du logement social. Il semble de même clair que, au-delà de considérations sociales éloignées de ce thème, de nombreux projets ont davantage consisté à des expérimentations alimentant la théorie de l'architecture, que l'on parle de certaines utopies citées dans ce travail ou d'autres projets à visées plus politiques qu'individuelles. Parallèlement à cette considération, le sujet semblait poser d'autant plus question du fait qu'en s'intéressant au projet du logement social, de

nombreux facteurs relatifs à la société transparaissent ; facteurs politiques, liberté économique, rapports sociaux. En effet, questionner de quelle manière l'architecture peut assurer un cadre de vie respectueux de l'intimité de chacun semble désormais d'autant plus important que le domaine de recherche concerne des personnes dont le choix du logement est de manière générale restreint, dont la liberté est limitée tant dans le choix du type de logement souhaité que dans le choix de voisins qui partageront leur vie.

Le fait de s'être questionné sur le rôle, la responsabilité et les moyens à disposition de l'architecture a démontré un point : les acteurs sont souvent trop nombreux, au même titre que les contraintes, pour pouvoir considérer que l'architecture pourrait à elle seule garantir toutes sortes de qualités ou de conditions particulières. En observant certains projets, analysés ou considérés dans cette recherche, le constat est que, lorsque certains projets de logements sociaux se sont avérés être des échecs sur le plan de la qualité de vie, l'architecture ne saurait être placée en permanence comme seule responsable. A l'inverse, il peut s'avérer que certains projets de logements sociaux soient considérés comme des références en matière de qualité dans le domaine architectural, tandis que leur réputation et leur qualité de vie dans les faits se dégradent ou sont le théâtre de conditions de vie insatisfaisantes. La première conclusion à apporter est donc que l'architecture, plus que de proposer des solutions, doit également faire face à différents défis inhérents à ce domaine, politiques ou économiques. Ainsi, son rôle devrait être, dans la mesure du possible, d'assurer au mieux des conditions de logement décentes plutôt que de produire davantage de contraintes ou de limitations.

Un autre point qui s'avère crucial et qui pose également des questions sur la pratique de l'architecture, particulièrement celle du logement, correspond à de nombreuses attitudes ou interventions, voire à plusieurs mouvements architecturaux, qui semblent avoir présumé des attitudes et usages de tous, en oubliant ainsi l'idée primordiale selon laquelle aussi bien l'intimité que l'échange ne sont en rien des dimensions strictes et figées. Le développement de certaines préconceptions semble donc avoir souvent eu un impact négatif sur l'intimité au sein des logements, attitude que l'on peut, en revanche ici, reprocher à l'architecture et à divers courants de pensée. Il semble difficile d'affirmer si l'on est aujourd'hui en présence d'une évolution positive allant dans le sens de l'intimité du logement. Ce qui est évident néanmoins c'est que si certains des mouvements évoqués ont pu développer de nouvelles conceptions du logement, parfois inadéquates à la garantie du projet de l'intimité, un grand nombre de dispositifs peuvent y être observés permettant d'inspirer de futurs projets.

Il a été démontré également que, si l'intimité n'est pas assurée ou traitée avec attention par les architectes, un désagrégement des relations ou le développement de dispositifs par les habitants sont constatés. La recherche évidente par les habitants de marquer plus clairement des seuils et des délimitations entre partagé et intime confirme la nécessité qu'à l'architecture de prendre l'individualité de chacun en considération.

Sur la notion de seuil, il apparaît pourtant clairement que le fait de se concentrer sur un aspect collectif du logement et des relations sociales n'empêche en rien de garantir tranquillité et intimité. L'inverse étant donc évidemment vrai aussi. Un des points qui est ressorti au cours de cette recherche sous-

entend donc que le fait que l'intimité soit entravée ou limitée par l'architecture devient source de conflits ou de perte en qualité, non seulement de l'isolement, mais aussi des échanges sociaux qui entourent et dépassent le logement. L'idée des deux faces d'une même pièce qui se doivent d'être traitées conjointement est donc clair.

Pour reprendre la distinction faite en introduction, entre le logement et l'habitat, le fait de passer de l'image de l'abri physique à celle d'un réel espace d'intimité, de quiétude et d'affirmation individuelle est alors un facteur important à prendre en compte lorsqu'il s'agit de la production du logement.

Au même titre, l'architecture, plutôt que de présumer de la personnalité de certains, de leur sens de l'intimité ou de la communauté et d'en imposer les usages ou les façons de vivre, devrait, au contraire, laisser le choix ou la liberté à chaque habitant de faire de son logement un habitat, aménageant son intimité aux moments choisis, dans les conditions choisies, selon ses besoins et préférences personnelles.

Autrement dit, le niveau d'attention de l'architecture dans ce sens devrait s'orienter vers tous les degrés que la pratique architecturale a l'habitude de traiter, comme les chapitres de cette seconde partie l'ont démontré, allant de la ville rythmant l'ensemble des flux et relations d'une société, à la tranquillité et à la solitude d'un espace clos, mis à distance de tout autre chose. De plus, la fixité d'une part importante de l'architecture semble nettement en mesure de mettre aussi en place des dispositifs permettant flexibilité et appropriation par tout un chacun des espaces et projets proposés, selon leur volonté et personnalité.

Ainsi, le fait d'ignorer que le besoin d'intimité peut s'illustrer à des moments différents, dans des mesures différentes et pour des usages différents impliquera un manque de flexibilité ainsi qu'un manque de liberté d'appropriation, dans des projets de logements initialement destinés à leurs habitants en premier lieu. Il s'agit donc ici de questionner le rôle que devrait tenir l'architecture sur le niveau de liberté laissé aux habitants. Il n'en reste pas moins que des éléments fixes et des stratégies constantes existent, comme ce travail l'a démontré, pour assurer une part d'intimité garantie, dès la planification. L'idée centrale dans l'ensemble de ce travail est que si les contraintes externes peuvent limiter l'architecture, celle-ci se devrait de trouver des moyens, dont certains existent déjà et ont été présentés dans cette recherche, et d'autres étant encore à développer, pour améliorer tous les aspects du logement, et ce pour le plus grand nombre.

Certaines crises récentes ont nettement démontré à quel point l'isolement et le fait d'être de manière prolongée dans son logement pouvaient être néfastes, en partie si celui-ci ne permet pas d'assurer la distinction que chacun souhaite faire entre son intimité et ses moments de partage, selon ses envies, les moments ou les usages. Si cet énoncé théorique n'est en rien un argumentaire contre la collectivisation et tous ses avantages potentiels, il a été tenté ici de démontrer que la notion de l'intime, trop souvent reléguée au second plan, devrait pourtant être une dimension intégrante de l'architecture des logements sociaux. Le fait de garantir un épanouissement potentiel, privacité et intimité à tous, semble alors relever d'un défi tout-à-fait accessible et réalisable, malgré toutes les contraintes que l'architecture rencontre parfois.

Bibliographie et annexes

Bendimérad, Sabri. Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité. Recherche / PUCA 199. La Défense: PUCA Plan Urbanisme Construction Architecture, 2010.

Bernard, Yvonne. « Les espaces de l'intimité », Architecture et Comportements, vol 9, no 3 (1993): pp.367-72.

Bivic, Gwladys Le. « Les espaces du logement à l'épreuve de l'intimité » Architecture, aménagement de l'espace, Ecole Nationale d'architecture de Nantes, 2018. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01996055>.

Borgeaud, Philippe, « Le jardin des philosophes : liberté de pensée et culture végétale » In « Des dieux et des plantes. Monde végétal et religion en Grèce ancienne » Presses universitaires de Liège, coll. Kernos. Supplément, 2019

Bresson, Sabrina, Fijalkow Yankel, Ioana Iosa. « Renewals for Architecture and Social Housing? » Cahiers de La Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère, no 8 (5 novembre 2020). <https://doi.org/10.4000/craup.5132>.

Cao, Kate. « L'intimité et notre relation aux autres dans l'architecture à l'ère du virtuel ». Design Espace Couleur Lumière, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2019. <https://dante.univ-tlse2.fr/files/original/bba94b7a1c086ec35b8750095c39bb388ebe1c66.pdf>

Drevon, Guillaume, Pattaroni, Luca. « Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social dans le canton de Genève - Volet Quantitatif ». Lausanne: EPFL Press, 2019.

Eleb, Monique. Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous. Collection 101 mots. Paris: Archibooks, 2015.

Eleb, Monique « Naissance et évolution des espaces de l'intime en France ». Dix-Neuf 25, no 2 (2021): pp. 99-110. <https://doi.org/10.1080/14787318.2021.1926873>.

Eleb, Monique, EUROPAN, L'habitation en projets: de la France à l'Europe. Liège: Mardaga, 1990.

Eleb, Monique, Châtelet Anne-Marie, Mandoul Theirry. Penser l'habité: le logement en questions ; PAN 14. 2. éd. Programme architecture nouvelle 14. Liège: Mardaga, 1990.

Fijalkow, Yankel. Sociologie du logement. Nouvelle édition. Repères 585 Sociologie. Paris: La Découverte, 2016.

Gribat, Nina, et Sandra Meireis. « A Critique of the New 'Social Architecture' Debate: Moving beyond Localism, Developmentalism and Aesthetics ». City 21, no 6 (2 novembre 2017): pp. 779-88. <https://doi.org/10.1080/13604813.2017.1412199>.

Guerra, Andrea, Modesti Paola, « Architecture de l'intimité. Un itinéraire sur les lieux de la pensée: » Connexions n° 105, no 1 (29 avril 2016): pp. 137-44. <https://doi.org/10.3917/cnx.105.0137>.

Karakusevic, Paul. « A New Era of Social Housing: Architecture as the Basis for Change ». Architectural Design 88, no 4 (juillet 2018): pp. 48-55. <https://doi.org/10.1002/ad.2320>.

Marchand, Bruno. « Moving on: Is Existenzminimum Still Relevant? » Urban Planning 4, no 3 (30 septembre 2019): pp. 186-95. <https://doi.org/10.17645/up.v4i3.2451>.

Messer, Marc Antoine, Utz, Stephan, Reitz, Maud, Ravalet, Emmanuel, Daffe, Laurie. « Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social dans le canton de Genève - Volet Qualitatif ». Genève: Mobil'homme EnQuêtes, 2019.

Migotto, Andrea. « Shaping Collective Life in Twentieth Century Belgian Social Housing ». Architecture and Culture 8, no 3-4 (1 octobre 2020): pp. 583-602. <https://doi.org/10.1080/20507828.2020.1792111>.

Moley, Christian. L'architecture du logement: culture et logiques d'une norme héritée. Collection La bibliothèque des formes. Paris: Anthropos, 1998.

Moley, Christian. L'Innovation architecturale dans la production du logement social : bilan des opérations du plan-construction 1972-1978. Plan-Construction. Paris: Ministère de l'environnement et du cadre de vie, 1979.

Mosayebi, Elli, Kraus, Michael, The Renewal of Dwelling: European Housing Construction 1945-1975. Zürich: Triest, 2023.

Ortar, Nathalie. « Bernard Haumont & Alain Morel, eds, La Société des voisins : partager un habitat collectif » Paris, Éditions de la MSH, 2005, L'Homme, no 181, 2007 <https://doi.org/10.4000/lhomme.3031>.

Paquot, Thierry. « Politiques de la ville: Quarante ans d'actions publiques ». Projet 299, no 4 (2007): p.16. <https://doi.org/10.3917/pro.299.0016>.

Paris, Magali, Wieczorek, Anna. « L'intimité au sein des espaces extérieurs de l'habitat individuel dense ». In «Habitat Pluriel : densité, urbanité, intimité», pp.39-56. Plan Urbanisme Construction Architecture PUCA, s. d.

Pattaroni, Luca, Kaufmann, Vincent, Rabinovich, Adriana. *Habitat en devenir: enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse. Espace en société*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2009.

Poggio, Teresio, Whitehead, Christine. « Social Housing in Europe: Legacies, New Trends and the Crisis ». *Critical Housing Analysis* 4, no 1 (juin 2017): pp. 1-10. <https://doi.org/10.13060/23362839.2017.3.1.319>.

Sefarty-Garzon, Perla. «Habiter ». In «Dictionnaire critique du logement et de l'habitat, sous le regard des sciences sociales», pp. 213-14. Paris: Armand Colin, 2002. <http://perlaserfaty.net/habiter/>.

Serfaty-Garzon, Perla. « Le chez soi, habitat et intimité ». In «Dictionnaire critique du logement et de l'habitat, sous le regard des sciences sociales» pp. 65-69. Paris: Armand Colin, 2002. <http://perlaserfaty.net/le-chez-soi/>.

Servain, Pierre. « Conjuguer le chez-soi au pluriel : le cas des habitats participatifs » *Espaces et sociétés* n° 186-187, no 3 (2 décembre 2022): 19-34. <https://doi.org/10.3917/esp.186.0019>.

ETUDES DE REFERENCES

Aureli, Pier Vittorio, Korbi, Marson, Tsuboi, Nene, Tattara, Martino. *Loveless : the minimum dwelling and its discontents*. Milano, Italia: Black Square, 2019.

Alic, Dijana, Jadric, Mladen. « At Home in Vienna Zu hause in Wien *Studies of exemplary affordable housing* ». Wien Academic Press. Vienne: TU Wien, 2019.

Dufour, R « Un grand projet : la Cité du Haut-du-Lièvre, à Nancy ». *Habitation*, 1959. <https://doi.org/10.5169/SEALS-124911>.

Fontana, Line, Fagart, David. *Renouveler la ville depuis l'intérieur: Fagart & Fontana*. Paris: Caryatide, 2022.

French, Hilary, Crevier, Richard. *100 logements collectifs du XXe siècle. Plans, coupes et élévations*. Paris: Éd. du Moniteur, 2009.

Garrigou, Grandchamp. « L'architecture domestique des bastides périgourdines aux XIIIe et XIVe siècles ». 156e session, Congrès archéologique de France, 1998, pp.47-71.

Graf, Franz, Addor, George. *Georges Addor, architecte: 1920-1982. VuesDensemble*. Geneve: MetisPresses, 2015.

Karakusevic, Paul, Batchelor, Abigail. *Social Housing: Definitions & Design Exemplars*. Newcastle upon Tyne: RIBA Publishing, 2017.

Marchand, Bruno, Joud, Christophe. *Organique: l'architecture du logement, des écrits aux oeuvres*. Lausanne: EPFL Press, 2020.

Sbriglio, Jacques, Le Corbusier, Le Corbusier: *l'unité d'habitation de Marseille*. Monographies d'architecture. Marseille: Parenthèses, 2013.

Comme indiqué à la page 7 de cette seconde partie, une préselection avait été effectuée dans un premier temps, de manière à avoir à disposition un panel de projets de références de logements sociaux, de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours. Un des objectifs était aussi de rassembler un panel géographique aussi large que possible.

Pour plusieurs raisons, de manière à conserver un nombre raisonnable d'analyses et de points de comparaison, la liste a été réduite au 8 projets présentés et analysés dans ce travail. De ce fait, il a été possible de conserver des projets d'échelles, de périodes et de pays divers. De plus, l'objectif était d'observer les réalisations d'architectes ayant oeuvré à la question du logement social, par la théorie ou la pratique.

Néanmoins, selon la même partie théorique et la même approche analytique, l'ensemble de ces projets pourraient aussi être analysés de la sorte, comme moyen d'etoffer encore la notion de l'intimité et le rôle que l'architecture peut porter pour la garantir.

Projets envisagés

1950, Unità d'abitazione orizzontale, Adalberto Libera
Rome, Italie

1952, Cité Radieuse, Le Corbusier Marseille France

1956, Hasselby Family Hotel
Olle Enkvist, Stockholm, Suède

1957, Ernest Pictet 38-40
Archinard Zuber, Genève, Suisse

1960, Unité de voisinage
Pierre Bourdeix, Lyon, France

1960, Neue Heimat, Rotterdam Strasse
Peter Schneider, Cologne, Allemagne

1961, Park Hill estate, Municipalité de Sheffield
Sheffield, Angleterre

1963, Immeubles du Grand Parc, (Royer Leloup)
Lacaton Vassal, Bordeaux, France (Rénovation 2017)

1964, Grande Borne
Emile Aillaud, Grigny, France

1965, Hyde Park Estate, Municipalité de Sheffield
Sheffield, Angleterre

1965, Unité d'habitation de Firminy
Le Corbusier, Firminy, France

1967, Grand ensemble du Haut du Lièvre
Bernard Zehruss, Nancy, France

1968, Cité des Libellules (...)
Brodbeck Roulet, Vernier, Suisse (Rénovation 2015)

1970, Walden 7
Ricardo Bofill, Barcelone, Espagne

1971, Cité du Lignon
George Addor, Genève, Suisse

1971, Gallarate
Aldo Rossi, Milan, Italie

1972, Robin Hood gardens
Alice and Peter Smithson, Londres, Angleterre

1972, Hulme crescent
Leslie Wilson, Manchester, Angleterre

1976, Casa parcheggio
Laura Thermes, Foggia, Italie

1977, Ensemble Bouça
Álvaro Siza, Porto, Portugal

1980, Vele di Scampia
Franz di Salvo, Naples, Italie

1985, Alt-Erlaa
Harry Gluck, Vienna, Autriche

1993, Wohnpark Neue Donau
Harry Seidler, Vienna, Autriche

1999, Singels 2
HvDH, Ypenburg, La Haye, Pays-Bas

2005, Cité manifeste
Lacaton Vassal, Mulhouse, France

2005, Communal Flats Brendeland
Svartlamoen, Trondheim, Norvege

2015, Cascina Merlata
B22 Architecture, Milan, Italie

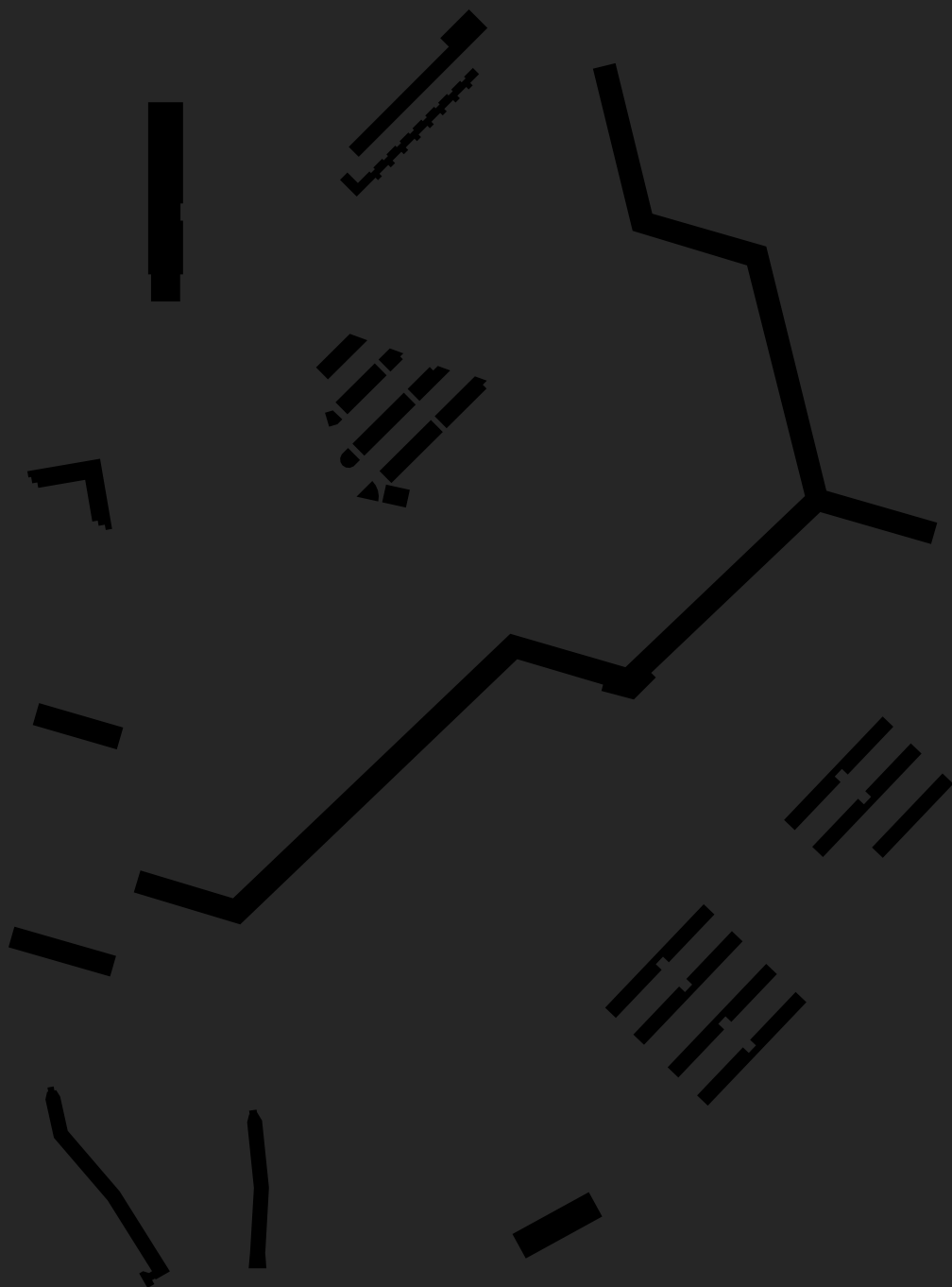
2015, Chemin du 23 Août
Dreier Dreier, Genève, Suisse

2016, 55 Logements sociaux à Montmartre
Kempe Thill, Paris, France

2017 Dujardin Mews
Karakusevic Architects, Londres, UK

2018, Ecoquartier Jonction
Dreier Frenzel, Genève, Suisse

2019, Logements Unité(s)
Sophie Delhay, Dijon France



Victor Sitavanc
EPFL - Section Architecture 2023-2024